voir Grand

LE MAGAZINE DU GRAND NARBONNE N°25 - JANVIER-FÉVRIER-MARS 2015

ENVIRONNEMENT
ENSEMBLE TRIONS MIEUX
DOSSIER SPÉCIAL 10 PAGES

COMMENT FONCTIONNE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

L'AGENDA CULTUREL DES 39 COMMUNES

Le Grand Narbonne
Communauté d'agglomération

voir Grand

LE MAGAZINE DU GRAND NARBONNE N° 25 - JANVIER-FÉVRIER-MARS 2015

Transparence Solidarité Mobilité
Proximité Mobilité Convivialité Pertinence
Harmonisation Convivialité **Grand narbonne : les actions en cours** Page 03
Pertinence Service Solidarité Convivialité **Appartenance**
Proximité Mobilité Convivialité Pertinence
Grand angle : Environnement : ensemble, trions mieux Page 10
Service Appartenance Harmonisation Convivialité Pertinence Service
Appartenance **Service** Convivialité Pertinence
Grand écran : l'actualité des communes Page 20
Pertinence Mobilité Service
Témoignage Solidarité Mobilité Témoignage Appartenance Pertinence
Grand narbonne pratique : infos pratiques Page 30
Convivialité **Solidarité** Mobilité Témoignage Service

ÉDITO

À Narbonne, dans la Plaine, sur le Littoral, dans les Corbières, autour du Canal du Midi ou dans le Minervois, la communauté d'agglomération du Grand Narbonne se construit dans un esprit d'ouverture. En 2014, les 81 conseillers communautaires, issus de nos 39 communes, ont été élus au suffrage universel. Une première historique qui renforce la légitimité démocratique du Grand Narbonne et permet à notre communauté d'agglomération de continuer à « voir grand ». En installant cinq commissions permanentes, où siège l'ensemble des élus qui se prononcent sur toutes les décisions, notre assemblée dispose désormais d'une gouvernance politique à la hauteur des enjeux.

Le Grand Narbonne se dotera en 2015 d'un nouveau projet d'agglomération, performant et juste, construit dans l'esprit de rassemblement qui a fait avancer notre intercommunalité depuis sa création, en 2003. Il s'agira de renforcer les conditions du développement des entreprises qui favorisent l'emploi, de soutenir l'innovation et la recherche, de favoriser la formation et l'insertion des jeunes, d'accompagner les initiatives de l'économie sociale et solidaire dans une démarche qui cherche à concilier efficacité économique et utilité sociale. Une ambition maîtrisée au service des habitants et de la qualité de vie dans Le Grand Narbonne. Avec ce projet d'agglomération, il s'agira aussi d'engager une politique performante et durable en matière de transition écologique de notre territoire, en faveur du développement des transports, d'un habitat de qualité, ou encore du traitement et de la valorisation des déchets comme l'illustre le dossier spécial de ce magazine.

L'avenir est donc devant nous et, en ce mois de janvier, permettez-moi de vous présenter, au nom des élus communautaires du Grand Narbonne, mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères pour cette nouvelle année.

Jacques Bascou,
Président de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne

voir Grand **est édité par Le Grand Narbonne** – Hôtel d'Agglomération - 12 bd Frédéric Mistral - CS 50100 - 11785 Narbonne CEDEX – Tél. : 04 68 58 14 58 - Fax : 04 68 58 14 59 **www.legrandnarbonne.com –** Directeur de publication : Jacques Bascou • Comité de rédaction : Guillaume Héras, Vice-Président du Grand Narbonne, délégué à l'Environnement et aux Nouvelles Technologies, Patrice Rambaud, Jean-Roch Hérail, Marjorie Téna, ICOM • Rédaction : ICOM • Secrétariat de rédaction et suivi de production : Service communication, ICOM • Photographies : Goanda, Le Grand Narbonne, NOMAH, ville de Cuxac-d'Aude, Fleury d'Aude, La Palme, Marcorignan, Port-la-Nouvelle, Peyriac-d'Aude • Conception, rédaction, réalisation, mise en pages : ICOM • ICOM RCS Toulouse B 393 658 760. icom-com.fr. ISSN : ISSN 0753 – 3454 • Dépôt légal : janvier 2015 • Tirage : 60000 exemplaires • 2014-10-4126 • Document imprimé par imprimerie De Bourg, une entreprise Imprim'vert®, procédé CtP avec des encres à base végétale - Papier Couché Mat 115 g.

EMPLOI SAISONNIER
WWW.ATOUTSAISON.COM
UN SITE POUR RÉUSSIR SA SAISON

Pour répondre aux problématiques liées à l'activité saisonnière, les communautés d'agglomération du Grand Narbonne et de Béziers Méditerranée se sont associées et ont créé la Maison du Travail Saisonnier Narbonne-Béziers. Structure hors murs, la Maison du Travail Saisonnier* rapproche l'offre de la demande, les employeurs des personnes à la recherche d'un emploi.
Une mise en relation qui passe par deux outils-phare :

• **le site Internet www.atoutsaison.com** rassemble toute l'information sur l'emploi saisonnier, fiches métiers, calendrier des emplois saisonniers, conseils pratiques..., et propose deux espaces dédiés : employeur et candidat permettant de publier offres et CV ;

• **l'appli mobile atoutsaison** à venir qui permettra de recevoir en temps réel les dernières offres d'emploi et les derniers CV publiés. Et d'être ainsi toujours connecté à l'actualité.

Emploi, formation, logement, transport, santé, droit du travail... pour réussir sa saison, une seule adresse : **www.atoutsaison.com**

Contact : Tél. 07 87 63 07 16 – mail : contact@atoutsaison.com

** La Maison du Travail Saisonnier est l'une des 15 actions du Programme Urbain Intégré Narbonne-Béziers cofinancé par l'Europe.*

UNION EUROPÉENNE · Communauté d'agglomération BÉZIERS MÉDITERRANÉE · LE Grand NARBONNE · PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON · Département Hérault Conseil Général · AUDE CONSEIL GENERAL

ATOUT SAISON

www.atoutsaison.com

Maison du Travail Saisonnier
Narbonne-Béziers

LE GRAND NARBONNE
COMMENT ÇA MARCHE

Créée en 2003, la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne se compose aujourd'hui de 39 communes et quelque 125 000 habitants.
Les 81 élus communautaires désignés lors des dernières élections œuvrent ensemble au développement d'un projet de territoire ambitieux, durable et équilibré. De l'élaboration des politiques communautaires à leur mise en œuvre… voici comment fonctionne Le Grand Narbonne.

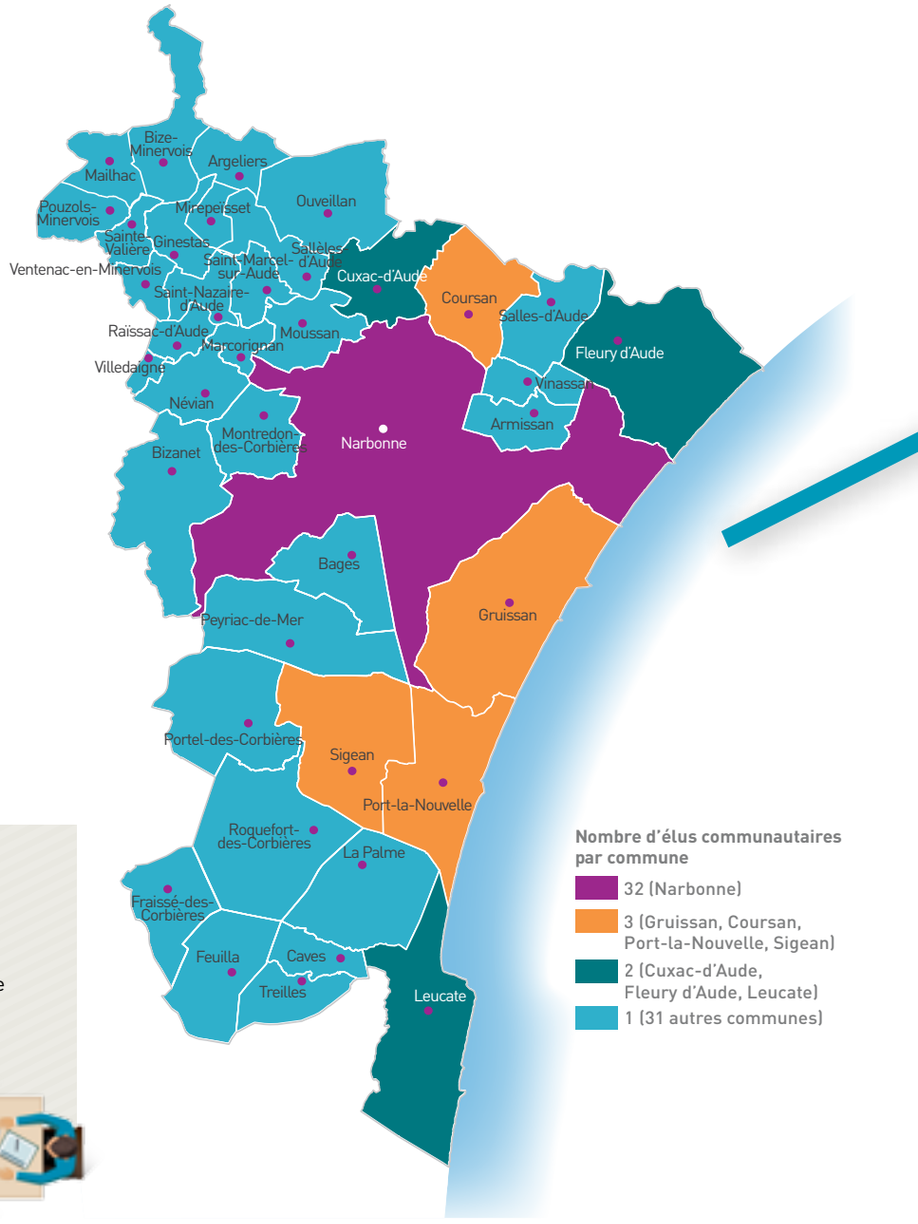

LA CONFÉRENCE DES MAIRES
Créée en 2014, elle regroupe les 39 maires des communes composant la communauté d'agglomération et le Président du Grand Narbonne. Elle exprime des demandes collectives, est informée des solutions proposées, suit l'activité du Grand Narbonne, l'avancement des opérations, le projet de développement du territoire.

LES COMMISSIONS
Au nombre de 5, « Ressources et Moyens », « Développement économique », « Aménagement du territoire », « Politiques communautaires », « Services aux usagers », elles sont un véritable lieu de débat. Composées de 40 élus titulaires, de toutes tendances politiques, elles sont chargées d'étudier les dossiers et de préparer les délibérations et décisions qui seront soumises au Conseil communautaire. Elles ont un rôle consultatif.

LES COMPÉTENCES DU GRAND NARBONNE

Les compétences obligatoires

- Développement économique
- Transports
- Équilibre social de l'Habitat
- Politique de la ville

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE L'AGGLO

Il est composé de 81 délégués élus au suffrage universel, se prononce sur les actions et les projets de la Communauté d'agglomération et se réunit au minimum une fois par trimestre.

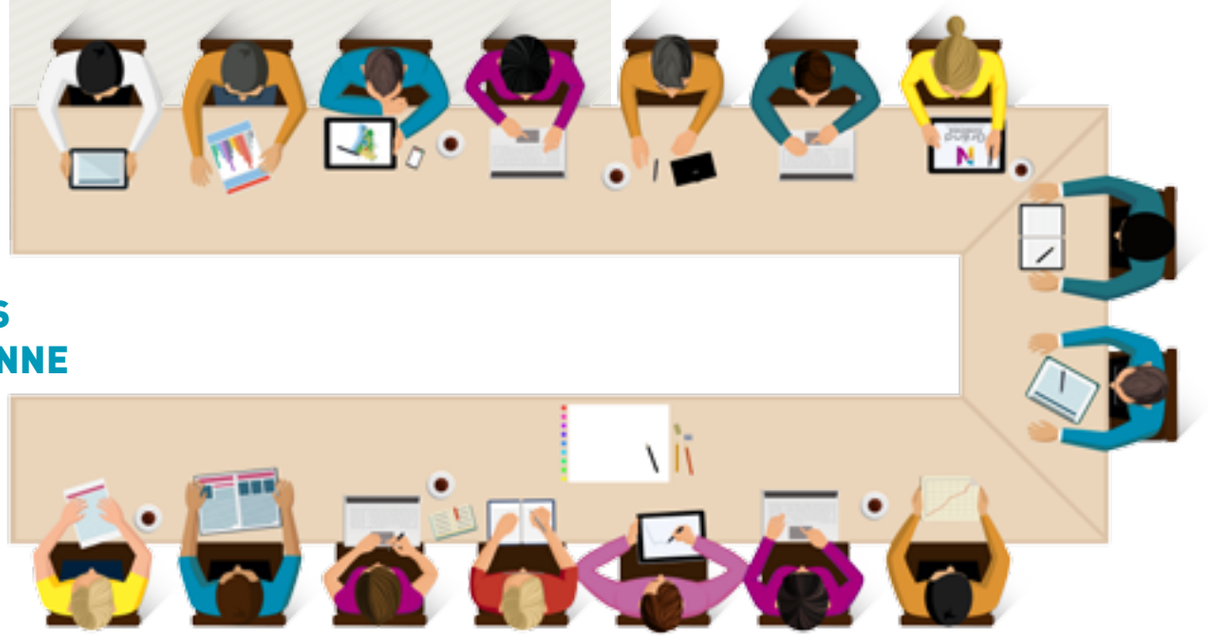

81 ÉLUS ISSUS DES 39 COMMUNES DU GRAND NARBONNE

LE BUREAU EXÉCUTIF

Il est composé du Président, des 15 Vice-Présidents, des 2 Conseillers communautaires délégués et des 5 Vice-Présidents des Commissions.
Il examine les projets proposés par les commissions, arrête les stratégies globales et les soumet à l'avis du Conseil communautaire. **Il peut lui-même approuver des délibérations par délégation du Conseil.**

LE PRÉSIDENT

Élu par le Conseil communautaire, il propose et met en œuvre les politiques communautaires en exécutant les décisions prises par le Conseil et le Bureau communautaire.

LES SERVICES DE L'AGGLO

Avec quelque 420 agents permanents, les services du Grand Narbonne appliquent les décisions prises par les élus et les accompagnent. Les services assurent la mise en œuvre de l'intégralité des compétences.

Les compétences optionnelles

- Voirie communautaire
- Eau et assainissement
- Environnement
- Équipements culturels et sportifs

Les compétences facultatives

- Pompes funèbres
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Fourrière animale et fourrière équine
- Fourrière automobile

Inauguration d'IN'ESS en présence des élus et Vice-présidents du Grand Narbonne, de Jacques Bascou, Président du Grand Narbonne, du Président du Conseil général de l'Aude, de Mme Obara, Sous-Préfet de Narbonne, Éric Andrieu, député européen.

ÉCONOMIE ET EMPLOI

IN'ESS OUVRE SES PORTES

Aux portes de Narbonne, au cœur du quartier Saint-Jean/Saint-Pierre, IN'ESS est une plateforme unique dédiée aux initiatives locales. Son ambition : réunir en un même lieu les acteurs de la création d'activités, de la formation et de l'emploi pour renforcer l'esprit d'entreprendre.

PROXIMITÉ

C'est avec ce mot d'ordre qu'IN'ESS, structure dédiée à la création d'activités et d'emplois, vient d'ouvrir ses portes avenue Pompidor à Narbonne. Comme le rappelait Tristan Lamy, Vice-Président délégué à l'Innovation, l'Enseignement Supérieur, la Recherche et à l'Économie Sociale et Solidaire, lors de l'inauguration d'IN'ESS, « *dès 2010, les élus ont souhaité soutenir l'Économie Sociale et Solidaire sur le territoire du Grand Narbonne pour voir apparaître de nouveaux modèles de développement économique. Le Grand Narbonne lance IN'ESS, espace d'accueil, d'accompagnement et d'innovation à l'attention de toute personne ayant un projet professionnel ou d'activité* ». Objectif : rapprocher ces publics – associations, demandeurs d'emploi, chefs d'entreprises ou créateurs – des acteurs du monde économique. « *Et faciliter l'ensemble de leurs démarches* », précisait encore Tristan Lamy. Ce nouveau Pôle territorial de développement économique possède en outre un atout de taille : son caractère innovant. Et Tristan Lamy de conclure : « *à l'instar d'un "guichet unique", il est désormais possible pour tous de trouver rassemblés, en un seul et même espace, tous les outils au service de la création d'activités et d'emplois* ».

3 NIVEAUX, UN POUR CHAQUE PROFIL ET DES SOLUTIONS ADAPTÉES

Que l'on soit salarié, chef d'entreprise, demandeur d'emploi, porteur de projet ou travailleur indépendant, chacun peut trouver des solutions rapides, adaptées et innovantes au sein d'IN'ESS. **Demandeurs d'emploi désireux de construire un projet professionnel,** c'est au rez-de-chaussée qu'ils pourront trouver tout l'accompagnement nécessaire. Tout y est rassemblé pour les aider dans leurs recherches, pour répondre à toutes leurs questions et trouver des solutions : formations adaptées aux métiers qui recrutent sur le territoire ou encore solutions en termes de mobilités professionnelle et géographique (Vitéo, Centrale de mobilité du Grand Narbonne). Mais aussi, accès à des parcours d'insertion professionnelle par l'intermédiaire de différents opérateurs internes et externes (Mission Locale Jeunes, PLIE...).

Porteur de projet ? Là encore, un espace dédié au premier étage d'IN'ESS.

Une idée de création d'activité ? Rien de plus facile, un accompagnement au montage des projets de création/reprise d'entreprise, découverte de l'ensemble des formes d'entreprenariat, hébergement des porteurs de projets : couveuse, pépinière, coopérative d'activités. Des possibilités de financements de projets (micro crédits, financements solidaires ou participatifs).

Pour finaliser le parcours, un hôtel d'entreprises sera créé au deuxième étage pour héberger les nouveaux entrepreneurs.

Nouvel outil mis en place par Le Grand Narbonne, dans le cadre du Programme Urbain Intégré, au service du développement du territoire, IN'ESS est donc un lieu où sont rassemblées 13 structures expertes dans leurs domaines : développement économique, financement, innovation, économie sociale et solidaire, emploi, insertion, formation, mobilité mais aussi un lieu d'échanges, de rencontres et de mise en réseau avec un espace de travail partagé (co-working). Depuis novembre dernier, des acteurs reconnus du monde économique local investissent les locaux rénovés d'IN'ESS, tels que Nucléum, la couveuse-pépinière d'entreprises, la Maison de l'Emploi du Grand Narbonne, la Mission Locale Jeunes, le PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi), le centre de formation professionnelle INFA, la Maison du Travail Saisonnier Narbonne-Béziers ou la centrale de mobilité Vitéo.

On y trouvera même prochainement un restaurant d'insertion qui développera une formule Brasserie.

**IN'ESS, est l'une des 15 actions du Programme Urbain Intégré Narbonne-Béziers cofinancé par l'Europe.*

UNION EUROPÉENNE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

la Région Languedoc Roussillon

AUDE CONSEIL GÉNÉRAL

IN'ESS en chiffres

13 structures résidentes

8 M€ coût global du projet dont

2 coopératives d'activité et d'emplois

4,3 M€ financés par Le Grand Narbonne

1 restaurant-traiteur

1,7 M€ financés par l'Union Européenne

1 couveuse pépinière d'entreprises

1 M€ financés par la Région Languedoc-Roussillon

1 hôtel pépinière d'entreprises en projet

1 M€ financés par le Conseil Général de l'Aude

NICOLAS DUFOUR,
RESPONSABLE DU SITE NUCLÉUM

« Pour Nucléum, branche de la Boutique de Gestion, entrer au sein du Pôle IN'ESS est intéressant à plusieurs titres. D'abord, conforter notre stratégie de développement et nous permettre d'augmenter notre capacité d'hébergement. L'objectif est d'accueillir rapidement 25 entreprises en pépinière et 35 créateurs en couveuse, contre 8 et 15 aujourd'hui. À cela s'ajoute le dispositif CitésLab, incubateur original de projets dédié aux quartiers prioritaires. Enfin, nous proposons un parcours complet d'accompagnement à la création d'entreprises. Deuxième bénéfice : la proximité avec les autres résidents d'IN'ESS pour constituer un véritable pôle d'entrepreneuriat. Enfin, notre histoire et nos valeurs nous ancrent fortement dans l'Économie Sociale et Solidaire : 90 % de nos contacts et des personnes intégrées à la pépinière sont issus de Pôle Emploi et des minima sociaux. Pour nous, IN'ESS s'impose comme une vraie valeur ajoutée dans notre dispositif ».

ALAIN CHASTEL,
DIRECTEUR DE L'INFA

« IN'ESS est un projet fédérateur qui nous permet d'exercer notre vocation dans d'excellentes conditions. Toutes nos installations, dont 9 salles de cours, sont à présent réunies sur un même plateau de 750 m². Jusqu'alors, pour nos formations hôtellerie-restauration et sanitaire et social, nous étions contraints de louer un restaurant à Narbonne ainsi qu'un appartement pédagogique. Désormais, tout est merveilleux, plus confortable pour nos étudiants. Mais aussi pour nous. En prime, la mutualisation des espaces favorise les échanges, tout comme l'émergence de nouvelles démarches et de concepts innovants. D'autant que nous travaillions déjà avec plusieurs acteurs locaux, qui sont aujourd'hui résidents d'IN'ESS à nos côtés : La Maison Emploi Formation, la Mission Locale, le PLIE. Cette nouvelle proximité est bénéfique ; elle ouvre sur une plus grande transversalité. Et finalement, un meilleur accompagnement de nos publics, dont 80 % sont demandeurs d'emploi ».

Magali Vergnes* et Alexandre Lazareff, lors des rencontres Vignobles & Découvertes 2014.**

TOURISME

TROIS ANS DE LABEL… ET CE N'EST PAS FINI

Déjà 3 ans que la destination touristique du Grand Narbonne, *La Narbonnaise, Surprenante Méditerranée*, a obtenu le sésame national du tourisme en vignoble. Les touristes qui souhaitent découvrir les paysages, les vins et rencontrer nos vignerons de caractère peuvent ainsi ouvrir la porte de quelque 18 domaines viticoles, 15 hébergements et 11 restaurants, sans compter les 15 activités de loisirs et les 7 manifestations originales autour du vin. Le Grand Narbonne anime depuis 3 ans ce réseau de professionnels et réalise de nombreuses actions de promotion dans la presse et sur Internet. Au total, plus de 60 acteurs locaux peuvent afficher cette marque d'excellence. Le dossier de renouvellement du label a été remis en janvier 2015… Affaire à suivre !

Télécharger le guide Vignobles &Découvertes sur : tourisme.legrandnarbonne.com

* Vice-Présidente du Grand Narbonne déléguée à l'Agriculture, la Viticulture, l'Œnotourisme et aux Fonds européens.
** Secrétaire général du Conseil supérieur de l'œnotourisme.

Pour mémoire

Le label « Vignobles & Découvertes » a été lancé en 2009 pour promouvoir le tourisme sur le thème de la vigne et du vin. Il est attribué pour trois ans par les ministères du Tourisme et de l'Agriculture, à une destination à vocation touristique et viticole proposant une offre de produits touristiques multiples et complémentaires : hébergement, restauration, visites et dégustations, musées, événements, etc. « La Narbonnaise, surprenante Méditerranée » – le territoire du Grand Narbonne – est la première destination labellisée en Languedoc.

HABITAT

RÉNOVEZ, AMÉLIOREZ, RÉHABILITEZ

Offrir à chacun les meilleures conditions de logement est un engagement fort du Grand Narbonne. Avec les dispositifs OPAH-RU 2014-2019, les centres anciens de Narbonne, Coursan et Cuxac-d'Aude sont – pendant 5 ans – au cœur d'un vaste dispositif d'amélioration et de rénovation de l'habitat. Décryptage.

UN DISPOSITIF D'ENVERGURE

Renforcer la qualité des logements et impulser une véritable dynamique en valorisant l'attractivité de nos centres-villes est un enjeu majeur du Grand Narbonne. Cette volonté part d'un constat : encore trop de logements dans notre Communauté d'agglomération présentent un faible niveau de qualité, quand ils ne sont pas dégradés voire indignes. Ce diagnostic a été conduit par deux bureaux d'études missionnés par Le Grand Narbonne, Cithadé et Urbanis. Il a débouché sur la mise en place de 3 dispositifs OPAH-RU, en partenariat avec l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), sur les centres anciens de Narbonne, Coursan et Cuxac-d'Aude. Ces dispositifs d'amélioration et de rénovation de l'habitat du parc privé courent jusqu'en 2019 et s'inscrivent dans une démarche globale de requalification des quartiers concernés. Objectif ? Accompagner et aider les propriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs (logements locatifs), à réhabiliter et restaurer durablement leurs logements. Avec une attention particulière portée à leur performance énergétique.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Depuis plusieurs mois déjà, Cithadé à Narbonne et Urbanis à Coursan et Cuxac-d'Aude renseignent et reçoivent sur place, dans chaque commune ou au téléphone, les propriétaires intéressés par travaux et mises aux normes. Leur mission : les accompagner dans toutes leurs démarches et les aider à obtenir certaines subventions. Les travaux éligibles concernent des améliorations telles qu'isolation ou équipement, adaptations en fonction de l'âge ou du handicap, réfection de façade, copropriétés dégradées, etc. En fonction de la nature des travaux et dans la limite de certains plafonds, les subventions accordées peuvent atteindre jusqu'à 80 % du montant hors taxes engagé et être assorties de primes complémentaires de réduction de loyer ou liées à des gains énergétiques. Les solutions sont nombreuses et leurs combinaisons multiples.

En pratique

Propriétaires d'un logement dans les centres anciens de Coursan, Cuxac-d'Aude et Narbonne, pour savoir si vous êtes concernés, rendez-vous sur services.legrandnarbonne.com - Habitat, rubrique « rénover, améliorer, réhabiliter » ou contactez : Cithadé (Narbonne) au 04 68 46 27 40 ou Urbanis (Coursan - Cuxac-d'Aude) au 04 68 63 76 84.

SOLVEIG UHLRICH,
URBANIS À COURSAN ET CUXAC-D'AUDE

« Chez Urbanis, nous agissons en faveur d'un habitat digne et durable. C'est notre cœur de métier. Nous sommes ainsi particulièrement attentifs aux travaux contre l'habitat indigne, la précarité énergétique ou en faveur du gain d'autonomie. Cela permet le maintien à leur domicile des personnes âgées ou handicapées. Chaque mercredi, le matin à Coursan et l'après-midi à Cuxac-d'Aude, je reçois ainsi des propriétaires occupants pour les aider à monter leur dossier. Une vingtaine est actuellement en cours d'instruction. Mon travail consiste à simplifier leurs démarches au maximum et à faciliter leur accès aux aides et subventions. Les gens hésitent parfois alors que leurs travaux seraient éligibles. Je ne peux que les encourager à m'appeler ou me rendre visite. Leur quotidien n'en sera que meilleur ».

YVES MOULIS ET VÉRONIQUE BERCHET,
CITHADÉ À NARBONNE

« Dans le centre ancien de Narbonne, 78 % des résidences principales sont à statut locatif. La copropriété concerne un grand nombre d'immeubles, environ un tiers, et la moitié des logements. Une soixantaine d'immeubles en copropriété, représentant environ 300 logements, a été repérée comme présentant un fort potentiel de dégradation et de fragilité. Il serait vraiment dommage que ces propriétaires passent à côté des aides offertes par Le Grand Narbonne et l'ANAH alors qu'une simple demande d'information gratuite suffit parfois à améliorer durablement les conditions de vie de chacun dans un immeuble. Il y a autant de solutions que de cas et autour de nous, une équipe de professionnels expérimentés pour y répondre. Alors autant se renseigner. Et venir nous rencontrer ».

CONSERVATOIRE DU GRAND NARBONNE **SUR UN NOUVEAU TEMPO**

L'ancienne école de musique municipale, devenue équipement communautaire lors de la création de la communauté d'agglomération en 2003, s'est transformée en Conservatoire à Rayonnement Départemental pour une durée de 7 ans depuis le 11 juillet 2014. Ce classement fait du Conservatoire du Grand Narbonne le premier équipement classé à Rayonnement Départemental de l'Aude, garantissant aux enseignants de travailler dans un établissement de qualité, et aux élèves, un enseignement performant et la possibilité de poursuivre leurs études sur le territoire.
Le Conservatoire de musique et d'art dramatique a la double vocation de former des amateurs de qualité d'une part et de préparer l'accès au concours de haut niveau pour les élèves aptes à devenir professionnels de la musique et du théâtre, d'autre part. Prioritairement tourné vers les enfants et les jeunes, le Conservatoire accueille également les adultes qui souhaitent débuter ou reprendre une activité artistique.

En savoir plus

- Le nombre d'élèves est passé de 550 en 2008 à 1 176 en 2013.
- Sur la même période, le nombre d'enseignants de 34 à 52 professeurs.
- 22 disciplines sont enseignées : instruments, chœurs, orchestres, formation musicale, groupes de jazz et musiques actuelles, CHAM et théâtre.

CONSERVATOIRE

UN PARRAIN PRESTIGIEUX

Ibrahim Maalouf, trompettiste de renommée mondiale, est le nouveau parrain du Conservatoire. *« Il a tout de suite adhéré à notre projet qui s'inscrit sur plusieurs années »*, confiait Marie Bat, Vice-Présidente du Grand Narbonne, déléguée aux Politiques Culturelles du territoire à des journalistes. Après un parcours classique prestigieux salué par plusieurs prix de concours internationaux et le diplôme du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, Ibrahim Maalouf s'est fait connaître du grand public. Il a notamment collaboré avec Sting, Amadou et Mariam, Matthieu Chédid ou encore Vincent Delerm. À l'occasion de ses venues régulières sur le territoire du Grand Narbonne pour travailler avec les élèves et professeurs du Conservatoire, l'artiste va sensibiliser les jeunes musiciens à l'improvisation. Il apportera donc des outils pédagogiques sur l'improvisation et toute son expérience artistique pour la concrétisation d'une commande création courant 2016. Une rencontre qui s'annonce sous les meilleurs auspices pour le public.

ENVIRONNEMENT
BIENTÔT UN NOUVEAU GESTE DE TRI

Et si les déchets avaient un avenir ? Nous en produisons chaque année davantage. Un véritable défi pour Le Grand Narbonne, en charge de leur collecte et de leur traitement sur l'ensemble des 39 communes. En jeu, la préservation de notre cadre de vie exceptionnel et la maîtrise des coûts. Depuis plusieurs années, la Communauté d'agglomération conduit une politique de gestion des déchets ambitieuse. Basée sur leur valorisation, elle vise à réduire la part enfouie. Dès le printemps prochain, une nouvelle organisation entrera en vigueur. Avec un geste de tri simplifié, elle vise à collecter plus, trier mieux et optimiser la valorisation de nos déchets.

Grand
angle

Paroles d'ici

Les gens ne savent pas toujours comment bien trier. Ils devraient visiter le site de Lambert pour comprendre l'importance de leur geste. À mon poste, je me sens utile. Et fière de faire ce travail pour les générations à venir. En tant que chef de cabine, j'organise le travail de mes 6 collaborateurs sur la chaîne de tri dans les meilleures conditions de sécurité. Il faut comprendre que si l'usager trie, nous trions aussi derrière pour valoriser le maximum de matière. C'est un vrai métier.

Christine, agent de tri, site de Lambert, Narbonne

J'ai commencé à la collecte comme ripeur avant de devenir ambassadeur du tri. Je passe beaucoup de temps sur le terrain à mettre en œuvre et à promouvoir le tri sélectif. Surtout auprès des écoles : c'est un public très réceptif. En primaire, je suis les enfants sur plusieurs années. Je leur explique que le tri est un geste très facile et très simple mais indispensable. Cette année, Le Grand Narbonne leur a offert un sac isotherme pour qu'ils apportent des goûters sans déchet plutôt que des quatre heures pré-emballés.

Gregory, ambassadeur du tri du Grand Narbonne

LE TRI A DE L'AVENIR

Compétence optionnelle du Grand Narbonne, la gestion des déchets représente une charge importante dans le budget de notre communauté d'agglomération. Trier mieux, c'est non seulement préserver l'environnement et notre qualité de vie, mais aussi la stabilité des coûts de traitement de nos déchets. Chaque geste compte. Décryptage.

Avec l'investissement du Grand Narbonne dans la mise en place du futur pôle environnement, le taux de recyclage des déchets va passer de 10 à 40 %.

DÉCHETS À LA HAUSSE. Notre production de déchets explose. En moyenne, chaque français jette 590 kg de déchets ménagers par an, sans compter les 195 kg que nous apportons volontairement en déchèteries.
Avec de nouveaux habitants chaque année, une forte fréquentation touristique pendant le pic de la période estivale, notamment sur le littoral, et des modes de consommation toujours plus "gourmands", le territoire du Grand Narbonne ne fait pas exception.

Je viens régulièrement à la déchèterie de Vinassan d'un coup de voiture, une à deux fois par semaine selon les travaux du jardin ; je suis un habitué depuis qu'elle a ouvert. En prime, on est toujours très bien accueilli, c'est une équipe sympathique. Aujourd'hui, par exemple, j'apporte des déchets verts de la taille de mes haies, des bouteilles vides et des journaux. Je trouve cette organisation vraiment impeccable, plutôt que de voir tous ces déchets éparpillés dans la nature.

Jean-Claude, utilisateur de la déchèterie de Vinassan

J'ai été sensibilisé au tri en tant que professionnel du bâtiment. Désormais, les déchèteries sont de plus en plus réglementées quant à nos apports. Je me suis enregistré auprès du Grand Narbonne qui nous a délivré des cartes d'accès pour l'ensemble de nos véhicules. À la fin de chaque mois, je reçois une facture en fonction des quantités apportées, évaluées à l'entrée de la déchèterie. Maintenant, je demande à mes gars de faire attention quand ils chargent : le tout-venant, c'est la solution de facilité.

Arnold, Armony Multi-Services, Narbonne

À la maison, ça fait déjà un moment que nous avons adopté le compost. Pour 10 €, Le Grand Narbonne a mis à ma disposition un composteur domestique, que j'ai aussitôt installé dans notre jardin. Mauvaises herbes, fleurs fanées, feuilles mortes, épluchures, restes de repas, cendres de bois, nous l'alimentons régulièrement. Triple avantage pour nous : notre poubelle a bien maigri, les enfants sont plus sensibles au tri qu'avant et je profite toute l'année d'un engrais gratuit d'excellente qualité pour le jardin.

Yannick, agent technique, Narbonne

TRI ET RECYCLAGE

Le tri est le préalable incontournable au traitement et au recyclage. Ce n'est qu'après cette étape que l'on a la place de regrouper les déchets en fonction de leur matière, les conditionner en « balles », puis les expédier vers les différentes filières qui les recyclent en autant de nouveaux produits. Le déchet devient alors véritablement une nouvelle matière première, appelée à une seconde vie.

Sur le site de Lambert, une nouvelle organisation du tri

En 2013, ses 125 000 habitants auxquels s'ajoute la population touristique, ont jeté pas moins de 51 000 tonnes de déchets ménagers, soit 420 kg par personne, et déposé 33 000 tonnes de produits dans l'une des 19 déchèteries de la communauté d'agglomération, l'équivalent de 273 kg par habitant.
Dans le cadre de sa compétence de gestion des déchets ménagers et assimilés, Le Grand Narbonne en assure la collecte, le traitement et le tri, sa première mission.

Guillaume Héras, Vice-Président du Grand Narbonne, délégué à l'Environnement et aux Nouvelles Technologies

« Le devoir d'anticiper l'avenir… »

En quoi consiste votre mission ?

« En matière d'Environnement, la première mission du Grand Narbonne est d'assurer la collecte et le traitement des déchets ménagers de nos 39 communes. Cela inclut le tri sélectif, qui doit être intensifié et optimisé pour polluer moins. C'est tout le sens du nouveau dispositif que nous mettons en place sur le site de Lambert. À relier à nos objectifs en matière d'énergies renouvelables et de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. Notre environnement est exceptionnel ; il est essentiel de préserver cette ressource précieuse par tous les moyens ».

En quoi le nouveau Pôle Environnement que Le Grand Narbonne met en place est-il innovant ?

« Ce sera le cœur du dispositif dans la gestion des déchets du Grand Narbonne. Il est innovant à plusieurs titres : choix d'une valorisation des déchets par filière ; création de nouvelles recettes financières issues de cette valorisation ; enfin, partenariat unique avec l'INRA via le LBE, le Laboratoire de Biotechnologie de l'Environnement : c'est la première fois qu'un site industriel exploité par un acteur privé, dans le cadre d'une DSP, accueille un institut de recherche publique en son sein. Cette application locale est unique en Languedoc-Roussillon et en France ».

Qu'est-ce que cela va changer dans notre quotidien ?

« Pour nous, pas grand chose, sinon simplifier encore notre geste de tri. C'est surtout pour nos enfants que cela va changer. Nous avons le devoir d'anticiper l'avenir. On entend chaque jour que la planète va mal mais qui fait quelque chose ? En triant mieux, nous faisons un geste pour notre environnement ».

3 TYPES DE VALORISATION

- La valorisation matière : le recyclage (bois, emballages, encombrants).
- La valorisation organique : le compostage (biodéchets atelier de compostage de déchets ménagers puis, ultérieurement, en s'appuyant sur les solutions et le programme de recherche qui sera engagé avec l'INRA Narbonne et le CIRSEE).
- La valorisation énergétique : la production d'électricité et de chaleur (transformation du biogaz en électricité. Il est à noter que la proximité des activités du Pôle Environnement avec l'installation de stockage réduit considérablement l'impact environnemental lié au transport).

Avec le point d'apport volontaire de Peyriac-de-Mer, ce sont 19 déchèteries présentes sur le territoire du Grand Narbonne au service de tous les habitants.

« *Et développe depuis de nombreuses années une vraie réflexion autour de sa politique environnementale, dans le but de prévenir, valoriser et traiter nos déchets tout en maîtrisant nos coûts* », comme le rappelait le Président du Grand Narbonne, Jacques Bascou.
Après le budget principal, qui porte les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la collectivité, celui de la compétence Environnement arrive largement en tête : 24 M€ en 2013 pour la gestion globale des déchets. C'est dire la volonté affirmée du Grand Narbonne de gérer ce poste au plus près, sans pression fiscale excessive sur les habitants du territoire (TEOM, taxe d'enlèvement des ordures ménagères). C'est dans ce contexte que les élus de la Communauté

DÉCHÈTERIES

La sécurité avant tout

« Quand les barrières de protection ont fait leur apparition le long des bennes de tri, les usagers, mais surtout les habitués de la déchèterie ont rouspété, regrettant que l'accès et le déchargement soient désormais moins faciles », raconte Didier, agent d'accueil et de tri du Grand Narbonne à la déchèterie de Vinassan. Si ces nouvelles mesures de sécurité, instaurées par un arrêté ministériel entré en vigueur en juillet 2012, n'ont pas été toujours bien accueillies par les usagers, elles ont aussi demandé un gros travail de mise en conformité par les services du Grand Narbonne, dans un délai très court. Il a d'abord fallu installer les garde-fous réglementaires devant chaque benne afin d'éviter les risques de chute, devenus de plus en plus fréquents. Mais là ne s'arrête pas la liste des mises aux normes : voie d'accès aux personnes handicapées, sécurisation des locaux, stockage des produits dangereux… les 19 déchèteries de la communauté d'agglomération doivent désormais répondre à un ensemble de règles précises au regard de la nature même de leur activité. Car au-delà des risques encourus, tant pour les usagers que pour les agents du Grand Narbonne, notamment dans la manipulation de certains produits ou l'exécution de certaines tâches, les déchèteries suscitent aujourd'hui bien des convoitises. La crise est passée par là : certains matériaux, en particulier la ferraille ou le cuivre, font désormais l'objet de véritables trafics pour être revendus sur des marchés parallèles. En plus des barrières, il devient donc nécessaire et prudent de sécuriser davantage les accès en équipant les déchèteries du Grand Narbonne d'un système de vidéoprotection. En 2013, les actes de vandalisme et de dégradation avaient toutefois régressé, grâce à la mise en place d'une collecte en régie de la ferraille.

Parole d'expert

Véronique Héritier, Chef de secteur sur la Région sud-est et **Annabelle Deguigné,** Chef de projet régional Région sud-est, Eco-Emballages.

« Le nouveau dispositif de tri sélectif mis en place par Le Grand Narbonne et que nous accompagnons, est là pour simplifier le geste de tri. Objectif ? Engager le maximum d'habitants afin de maîtriser les coûts ; préserver l'environnement ; créer de l'emploi. En France, nous sommes à 67 % de taux de recyclage. Les dispositions du Grenelle de l'Environnement visent les 75 %. Ce sont ces derniers points qui sont à gagner.
Plus on a de tonnes recyclées dans les bacs jaunes et les colonnes à verre, plus on abaisse le coût unitaire à la tonne. Les erreurs de tri coûtent cher à la collectivité. Sachant qu'un centre de tri est plus générateur d'emplois qu'une unité de stockage, ce geste s'impose : en triant, j'ai le pouvoir d'agir à la fois sur l'environnement, l'emploi local et les coûts. Avec ce geste simplifié et un contenant désormais unique pour les emballages ménagers légers et le papier, Le Grand Narbonne s'engage encore plus. D'ailleurs, ses résultats sont très bons sur les indicateurs économiques de nos tableaux de bord : chaque année depuis trois ans, la Communauté d'agglomération valide ses objectifs avec une très bonne logique de maîtrise des coûts. Quant aux impacts sur l'environnement, notre dernière campagne #suivezmoi, dont le web documentaire a été réalisé sur le territoire, prouve bien que tous ces emballages ménagers triés trouvent une seconde vie quand ils ne sont pas enfouis. »

d'agglomération ont choisi de mener d'importants investissements au service des 39 communes avec la création d'un outil exemplaire de traitement et de valorisation des déchets, plus performant et innovant : le Pôle Environnement, sur le site de stockage de Lambert, à la sortie de Narbonne.

UN OUTIL EXEMPLAIRE. Le meilleur déchet reste celui qui n'est pas produit. Il est donc essentiel de comprendre qu'en la matière, chaque geste compte.
Le premier, celui du consommateur – le nôtre – est fondamental. D'autant que l'État, via les dispositions du Grenelle de l'Environnement I et II, fixe des objectifs précis sur lesquels la Communauté d'agglomération s'est engagée : réduire la production

Après tri et broyage du bois (naturel ou déchet), celui-ci est orienté vers les filières adaptées qui garantissent ses diverses formes de valorisation.

DÉSORMAIS, QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?

Avec Lambert IV, la nouvelle installation de stockage de déchets non dangereux (ISDN), ce sont tous les déchets non recyclables qui seront traités. Outil complémentaire au Pôle Environnement, l'ISDN, pourra traiter les ordures ménagères résiduelles et les refus de tri (collecte sélective et déchets non dangereux de l'activité économique locale).

VALORISATION

Bois : une nouvelle économie circulaire de proximité

Nouveau cœur du dispositif de recyclage et de valorisation des déchets du Grand Narbonne, Le Pôle Environnement de Lambert s'organise autour de quatre ateliers de valorisation : atelier des déchets recyclables issus de la collecte sélective (emballages ménagers, journaux, revues magazines), atelier des encombrants, atelier de valorisation organique et atelier bois. Peu valorisé jusqu'alors, ce matériau fera, dès le printemps 2017, l'objet de toutes les attentions. Le process mis en place permettra le tri des bois dits de catégorie A, non traités ou faiblement traités ; de catégorie B, bois contenant des traces de peinture ou de vernis ; des ferrailles, extraites en amont du « flux bois » grâce à un déferrailleur et valorisées en recyclage. Cet atelier spécifique est dimensionné pour accueillir 5 320 tonnes de bois. Il permettra ainsi la valorisation de près de 100 % des déchets entrants. Au total, ces opérations correspondront à l'équivalent de plus d'un million et demi de litres de fioul économisés. Une solution d'affinage sur le bois B permettra par ailleurs de produire un « combustible solide de récupération », valorisable par voie thermique auprès de l'industrie cimentière locale : la cimenterie Lafarge de Port-la-Nouvelle sera la première bénéficiaire de cette nouvelle filière de valorisation. Une logique qui s'inscrit dans une économie circulaire de proximité, où rien ne se perd et tout se transforme.

de nos déchets de 7 % sur cinq ans. Mieux, grâce au nouveau Pôle Environnement, Le Grand Narbonne et SITA Méditerranée, filiale de SUEZ Environnement qui gère la collecte, le traitement et le tri dans le cadre d'une Délégation de service public (DSP), prévoient de recycler jusqu'à 40 % des déchets collectés annuellement sur notre territoire d'ici 2035 : « *la question ne porte pas tant sur les déchets qui arrivent que sur ce que nous en faisons* », rappelle Jacques Bascou. Le Grand Narbonne, qui a confié à SITA la délégation de service public pour 20 ans, investit 8 M€ dans les aménagements de la future structure, organisée autour des quatre ateliers de valorisation et l'atelier encombrants.

Le compostage dans son jardin, une autre façon de préserver l'environnement et de réduire le volume de sa poubelle.

GRUISSAN

Le pari du déchet invisible

Il y a trois ans, Gruissan, station balnéaire emblématique du territoire, ose le pari de la suppression des conteneurs à ordures ménagères (OM) installés dans l'enceinte du vieux village. « *Les habitants comme les touristes se plaignaient du bruit des camions-benne lors du ramassage. En outre, personne n'aime avoir une poubelle installée près de chez soi* », rapporte Louis Labatut, premier adjoint à la Mairie de Gruissan. Des points de collecte sélective existent déjà. La Ville décide de les équiper en colonnes enterrées et d'y adjoindre la collecte des OM après études par les services du Grand Narbonne. Car si l'idée est séduisante, elle appelle un équipement de ramassage spécifique. Le premier point ouvre avenue Joseph Camp, à côté de l'ancienne caserne des pompiers. Le test est lancé ; il aura valeur de référence. Rapidement, la nouvelle installation est débordée par l'afflux important de déchets des restaurants et commerces, nombreux dans ce secteur. Un deuxième point est inauguré deux ans plus tard au boulodrome, pour « *le plus grand contentement de tous* ». Un troisième voit le jour en octobre dernier au bout de la rue Roger Salengro, près du pont : « *le plus gros point de collecte enterrée de la communauté d'agglomération avec 10 colonnes et un parking aménagé pour une dépose facile* ».

Entre-temps, Le Grand Narbonne étend le dispositif à d'autres communes, conscient que ces aménagements limitent les nuisances visuelles et olfactives : en 2013, 61 bacs enterrés font ainsi leur apparition à Cuxac-d'Aude, Fleury d'Aude, La Palme, Narbonne, Névian et Port-la-Nouvelle. Un investissement aux coûts partagés qui s'est poursuivi en 2014 : à la charge de l'Agglo, l'équipement en matériel, pour la commune, les travaux. « *L'objectif pour nous c'était que le village soit propre. Quand les conteneurs débordent, cela ne contribue pas à diffuser une bonne image* », conclut Louis Labatut. Mission accomplie. Les déchets invisibles ont de l'avenir dans Le Grand Narbonne.

75 000
tonnes de déchets collectés dont **8216** tonnes de déchets recyclables

189
agents du service Environnement du Grand Narbonne

3
secteurs de collecte : Narbonne, Ginestas, Sigean

3 000
enfants sensibilisés en écoles par an

Pour Le Grand Narbonne, il s'agit, comme le souligne encore Jacques Bascou, *« d'une véritable opportunité pour l'activité économique de notre territoire. Le Pôle Environnement s'adresse à l'ensemble des acteurs publics ou privés de l'industrie, des services ou du commerce. Et sera générateur d'emplois directs et indirects non délocalisables, les solutions de valorisation et de traitement nécessitant d'être au plus proche des lieux d'émission des déchets »*.

LE TRI ENCORE SIMPLIFIÉ. Cet outil phare sera opérationnel dès le printemps : une nouvelle organisation de la collecte sera mise en place sur la base d'un principe clé : la simplification du geste de tri. À cette date, ne subsisteront plus que les conteneurs gris pour nos ordures ménagères et un contenant unique de couleur jaune pour les emballages ménagers recyclables (flacons, aluminium, cartonnettes…) et les JRM (journaux, revues, magazines).
Concrètement, une fois devant le point d'apport volontaire, on mélangera dans le conteneur ou la colonne jaune, qu'elle soit aérienne ou enterrée, ses canettes de soda et flacons d'entretien avec ses magazines et journaux à jeter. La collecte du verre reste inchangée. Augmenter le volume de déchets recyclés permet de préserver notre environnement, créer de l'emploi et maîtriser les coûts de collecte. Mais sans l'aide de chacun, rien de possible. Comme l'explique Guillaume Héras, Vice-Président délégué à l'Environnement et aux Nouvelles Technologies, *« augmenter la valorisation de nos déchets entraîne des recettes complémentaires qui permettent de pondérer les coûts de traitement et de mieux maîtriser notre budget. Notre geste influe sur le résultat final, y compris financier. Plus on trie, plus on optimise les coûts. Et le système »*. Courant du printemps prochain, la nouvelle organisation de la collecte sera mise en place sur la base d'un principe simple : le bon déchet dans le bon contenant.
Début avril prochain, une campagne explicative, assortie de la diffusion d'un nou-

⊕ DÉCHETS TOXIQUES
Attention danger !

Après les piles, le textile, les lampes et néons, les DEEE (Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques), un nouveau venu s'invite dans nos déchèteries : les Déchets Diffus Spécifiques des ménages ou DDS. De quoi s'agit-il ? Répartis en six familles d'usage, ils regroupent l'ensemble des déchets issus des produits d'entretien, de bricolage et de jardinage. Combien sommes-nous à les utiliser fréquemment sans savoir quoi faire ensuite de leur contenant ? Pots de peinture, de colle ou de mastic, sprays de jardinage, seaux de galets de chlore pour piscine, déboucheurs de canalisations ou flacons pour l'entretien automobile sont autant de produits potentiellement dangereux dans notre poubelle "grise". Dangereux pour l'environnement mais surtout pour les agents en charge du ramassage de nos ordures ménagères. La règle de base ? Ne plus jeter ces déchets à la poubelle. On les apporte en déchèteries, où les agents sont depuis peu formés à leur prise en charge, suite à la signature par Le Grand Narbonne d'une convention d'adhésion avec le seul éco-organisme agréé par les pouvoirs publics en matière de collecte et de traitement des DDS : EcoDDS. *« Nos 48 actionnaires, des fabricants et des distributeurs, comme nos 620 entreprises adhérentes, sont concernés par la loi sur la fin de vie de leurs produits,* explique Mélanie Moreira, Chargée de communication chez EcoDDS. *Grâce à leurs éco-contributions, nous accompagnons gratuitement les collectivités comme Le Grand Narbonne dans la collecte et le traitement de ces déchets chimiques. Pour elles, c'est un coût en moins et l'assurance d'une prise en charge aux risques maîtrisés »*. Des filières de traitement et de valorisation spécifiques existent pour ces produits souvent instables chimiquement. Un nouveau réflexe à adopter.
Liste des produits concernés sur www.ecodds.com, rubrique Grand public.

NOUVELLE INSTALLATION

Une unité de stockage pour les déchets ultimes

Quand nos déchets ne peuvent être ni compostés, ni recyclés, ils sont enfouis dans une installation dite de stockage des déchets non dangereux (ISDND), telle que celle du site de Lambert à Narbonne. Son exploitation est assurée par SITA Méditerranée, filiale du Groupe Suez Environnement. Depuis 1974, trois zones ont été exploitées. La quatrième - Lambert IV - d'une superficie de 26 ha, dont 15 ha de stockage, sera opérationnelle en 2015. Elle sera exploitée en mode bioréacteur : le biogaz issu de la fermentation des déchets sera valorisé sous forme d'électricité pour produire l'équivalent des besoins domestiques de 3200 foyers par an. Autre atout, sa haute qualité environnementale : un millefeuille complexe de géomembranes et matériaux habille et couvre les « casiers » où sont enfouis les déchets, afin d'éviter infiltrations et nuisances environnementales.

veau guide de tri, accompagnera la mise en place de ce nouveau dispositif de collecte. Pour résumer, le gris reste gris ; le bleu et le jaune deviennent jaune.
Et Jacques Bascou de conclure : *« Mieux maîtriser la gestion des déchets et de leurs coûts pour mieux profiter de notre qualité de vie, fait partie de notre réflexion globale sur la transition énergétique et plus largement la transition écologique de notre territoire ; une préoccupation majeure de nos élus qui trouve aujourd'hui son expression opérationnelle avec ce nouveau dispositif ».* Nous n'avons qu'une seule planète.

Un environnement préservé.

Pratico-pratique

TRI MODE D'EMPLOI

Dans les conteneurs gris et en déchèteries, je dépose mon sac d'ordures ménagères bien fermé… **contenant** :
› les déchets ordinaires de préparation des aliments ;
› les déchets de l'entretien classique de ma maison ;
› les suremballages en plastique, les couches usagées, les papiers salis ;
› les barquettes avec des restes.

ne contenant pas :
› d'encombrants ;
› de produits de la collecte sélective (journaux, revues, magazines, emballages, bouteilles, verre) ;
› de gravats ;
› de cendres.

Je n'oublie pas les **48 bornes** de dépôt de textiles usagés : www.lerelais.org

En déchèterie, je dépose :
› mes équipements électroménagers et informatiques : www.ecologic-france.com
› mes déchets verts, encombrants, ferraille, cartons ;
› mes piles usagées et mes batteries de véhicule ;
› mes lampes basse tension et tubes néon : www.recyclum.com

En savoir plus sur la gestion de vos déchets
› Téléchargez le guide du tri sélectif.
› Compostez vos déchets organiques.
› Trouvez une déchèterie proche de chez vous.
› Éliminez vos déchets professionnels
services.legrandnarbonne.com, rubrique L'Environnement.

En savoir plus : Pôle multi-filières de Lambert à Narbonne
Tél. 04 68 41 23 28 – www.sita.fr/lambert
Inscriptions en ligne pour la visite du site.

LE GESTE DU TRI SIMPLIFIÉ

UN SERVICE À LA LOUPE

L'ENVIRONNEMENT

Souvent dans l'ombre, une véritable armée de femmes et d'hommes gère les déchets de nos 39 communes. Un exploit quotidien.

La plupart du temps, vous ne les croisez qu'au retour de leur tournée de collecte, dans la matinée. Mais ils sont à pied d'œuvre depuis l'aube un peu partout sur notre territoire. Qu'ils soient ripeurs ou chauffeurs, qu'ils vous accueillent dans l'une des 19 déchèteries du Grand Narbonne, week-end compris pour certaines, ou s'activent sur l'un des sites de traitement à Narbonne, Salles-d'Aude, Mailhac, Montredon-des-Corbières ou La Palme, les femmes et les hommes du service Environnement nous sont indispensables. Sans eux, que seraient les 75 000 tonnes, tous déchets confondus, que nous avons produites en 2013 ? *« Au total,* précise Patrice Rambaud, responsable du service Environnement, *189 agents du Grand Narbonne sont répartis sur quatre centres techniques : Gruissan, Coursan, Ginestas et Sigean. Ils assurent en régie la collecte, le transport des déchets ménagers, le tri et la récupération des divers matériaux en déchèteries ».* En régie, excepté sur la commune de Narbonne et le quartier de Narbonne Plage, où la société Nicollin exécute les prestations de collecte pour le compte du Grand Narbonne depuis le 1er janvier 2013. L'été, la population explose et, avec elle, ses déchets : 29 000 habitants supplémentaires rien que pour Narbonne en juillet et août. Une rigueur quasi-militaire préside dès lors à l'organisation des tournées de collecte, à répartir en fonction des trois temps de l'année : saison, intersaison, hors saison. Un vrai casse-tête dont on peine à se rendre compte malgré le parc de matériel à disposition : 30 bennes à ordures ménagères, 2 bi-compartimentés pour la collecte sélective, 3 laveuses de bacs, 10 polybennes, 13 véhicules utilitaires et 16 légers. Une véritable armada au service de la propreté et de notre confort de vie. Qui doit également gérer les 21 M€ de son budget de fonctionnement, assurer la sensibilisation au tri sélectif, distribuer composteurs, récupérateurs d'eau de pluie et kits d'économiseurs d'eau, veiller à l'entretien de son parc, programmer et suivre les chantiers de travaux, etc. Jamais de temps mort pour ces gardiens de l'environnement et du quotidien.

EN CHIFFRES

189 agents

4 centres techniques

18 déchèteries + **1** point d'apport volontaire (Peyriac-de-Mer)

3 secteurs de collecte (hors Narbonne)

75 000 guides « des bonnes pratiques éco-citoyennes » distribués

21 M€ de budget de fonctionnement

2,9 M€ = coût total de la collecte sélective 2013

1,4 M€ = recettes de la collecte sélective 2013

MIREPEÏSSET

La fontaine miraculée

La “Fount Lencquo”, l’une des plus anciennes fontaines publiques du département bâtie en capitelle, a été restaurée au cours du premier trimestre 2014 dans le cadre d’un partenariat entre la commune de Mirepeïsset et le PLIE (Plan Local pour l’Insertion et l’Emploi) du Grand Narbonne. Une équipe de l’association IDEAL s’est employée à débroussailler le site, nettoyer les pierres et refaire les joints, pour un résultat remarquable.
La fontaine avait déjà été rebâtie en 1847 par les habitants après avoir été emportée par une crue.

POUZOLS-MINERVOIS

UN PATRIMOINE COMMUNAL REMARQUABLE

Pouzols-Minervois recèle l'un des joyaux du patrimoine roman du Languedoc. L'église Saint-Saturnin, datant de la fin XIe début XIIe siècle, constitue un témoignage remarquable du premier art roman méridional de Catalogne et du Languedoc. Classée monument historique en 1961, elle fut restaurée (façade, clocher, abside, cœur) durant la deuxième moitié du XXe siècle avec l'aide du Département et de la municipalité. Ses ouvertures en plein cintre, surmontées d'un cordon noir de scories basaltiques, portent la marque de ses bâtisseurs venus d'Italie du Nord qui ont révolutionné l'architecture religieuse au début du dernier millénaire.

À visiter en groupe pour les amateurs d'art roman. Renseignements à la mairie au 04 68 46 13 74.

FEUILLA

LE FOYER COMMUNAL FAIT PEAU NEUVE

Créateur de lien social, il s'adresse à tous, quels que soient l'âge ou le milieu. Il s'agit du Foyer municipal de Feuilla qui vient d'être entièrement rénové et mis aux normes de sécurité et d'accessibilité. Cet équipement, à la disposition des associations du village, va permettre à toutes et à tous de se retrouver, d'organiser des moments de convivialité, de mettre en place des actions répondant aux besoins des habitants.

C'est le 24 octobre dernier que son inauguration a eu lieu en présence de nombreuses personnalités et d'une très grande partie des habitants de la commune. D'autres projets sont prévus, comme celui de la Maison des Randonneurs, car, comme tout le monde le sait, Feuilla et ses alentours sont un paradis pour les marcheurs.

BIZANET

Dans le patio de Céline Bordères

La vie de Céline Bordères n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. Commerciale de profession, cette artiste autodidacte a pratiqué différents métiers, dont quelques postes à responsabilités, et a connu des moments difficiles. Pourtant, forte et persévérante, elle a toujours su rebondir.

C'est pour se rapprocher de la nature que Céline s'installe à Bizanet en 1991, après avoir eu un coup de cœur pour cette ancienne maison de village, rue de la Première Fontaine, dont la pièce principale est devenue son hall d'exposition. Une maison qu'elle a entièrement retapée de ses mains : *« cette maison m'a donné tellement de galères… mais aussi tant d'inspiration ! Sans elle, je n'aurais peut-être pas découvert cet Art… »*.

C'est en 2008, sur un pari tout bête, que tout commence. Céline modèle sa première petite tortue d'argile, son animal fétiche. Son âme créatrice se dévoile et la passion l'emporte. *« J'ai signé hier ma 834e pièce »*, sourit-elle. Monomaniaque ? Pas du tout. Dans son atelier naissent de l'argile grenouilles, lézards, hippopotames et bien d'autres bestioles, douces et harmonieuses comme sa personnalité.

L'artiste expose en galeries et travaille sur commande pour galeristes et professionnels animaliers, particuliers, passionnés d'art et autres collectionneurs… Elle ouvre volontiers les portes de son patio pour faire découvrir sa merveilleuse jungle au cœur de Bizanet.

L'Atelier Céliterres est ouvert à la visite sur rendez-vous. Vous pouvez également voir les créations de Céline sur www.terre-a-terres.net.

ARMISSAN

LA GARRIGUE ET LE CERS COMME DANS UN LIVRE

Ces deux appellations sonnent comme le titre d'un roman. En fait, il s'agit du nom donné à deux nouvelles résidences, en cours de création au centre du village. Le projet, lancé il y a quelques mois, prend désormais tout son sens avec les premiers coups de pioche en septembre dernier, sur des habitations dont l'intérieur était plutôt vétuste. En réalisant des logements accessibles aux personnes à faible revenu dans des immeubles ayant perdu de leur confort, la municipalité souhaite redynamiser le centre du village. Dans ces anciens logements, la mairie garde pour son usage les locaux du rez-de-chaussée. Les niveaux supérieurs sont réaménagés en 7 logements à loyer modéré, 5 dans La Garrigue et 2 dans le Cers, avec les places de parking associées pour les 7 premiers logements. Habitat Audois a été désigné sur appel d'offres pour gérer ces nouvelles locations.

LA PALME

UN PALMISTE VICE-DOYEN DES FRANÇAIS !

Roger Gouzy, né à La Palme le 23 juillet 1905, est à 109 ans l'un des hommes les plus âgés de France. La catégorie des supercentenaires (plus de 110 ans), ne comprenait en 2013 que des femmes, c'est dire le phénomène que représente Roger Gouzy. Il conduisait encore sa Clio à 100 ans passés, et n'a quitté son domicile qu'à 101 ans, après une chute accidentelle. Il réside désormais à la maison de retraite Pech-d'Alcy sur les Hauts de Narbonne, où tout le personnel est aux petits soins pour celui qui est sans doute le vice-doyen des Français. De son propre aveu, c'est son calme et sa capacité d'adaptation qui ont permis à Roger Gouzy de traverser les années sans trop d'encombres.

Si sa mémoire et ses tympans lui jouent désormais quelques tours, il demeure en excellente forme et capable d'échanger avec les autres, comme ce fut le cas le mois dernier avec Jean-Paul Fauran, maire de La Palme, Alix Brard et Lucienne Faure, conseillères municipales, venus le fêter autour d'une collation et lui offrir un tableau représentant la Tour de l'Horloge, qu'il a fort apprécié.

OUVEILLAN

APRÈS LA MUAY THAI, LA BOXE ANGLAISE

Lorsque Jean-Denis Ferre et Yohan Collin ont ouvert en 2013 l'association Big Boss Fighting Club, ils étaient loin de se douter du succès qu'ils allaient rencontrer. Ces deux passionnés de sport pieds-poings, l'un moniteur depuis de nombreuses années, l'autre ancien champion d'Europe, ont monté ce club pour y enseigner la muay thai, plus connue sous le nom de boxe thaïlandaise.

« Dès la première année, on a eu 40 licenciés adultes et 30 enfants », explique Gérard Jimenez-Mangani, un amateur qui a très vite rejoint l'aventure. Pour lui, cet engouement a plusieurs explications : *« certains pratiquent pour avoir une reconnaissance sur le ring, mais pas seulement. Beaucoup viennent pour s'entretenir, pour le bien-être : c'est un sport qui fait beaucoup travailler le cardio et l'endurance. D'autres enfin le voient comme un moyen de défense. Dans tous les cas, le respect de l'adversaire est la valeur première »*. Du coup, cette saison, ils ont ouvert une section boxe anglaise sous le nom de Boxing Club Deruelle, où les cours sont enseignés par un prévôt fédéral.

Contact : Gérard au 06 42 95 59 75

MAILHAC

L'ÉGLISE FAIT PEAU NEUVE

Parmi les témoins du riche passé de Mailhac (5000 ans d'histoire) se trouve l'église Saint-Paul-Serge. Cet édifice, datant du V^e^ siècle, situé en entrée de village, jouxte des lieux de passages comme la salle des fêtes, le café et un parking. En 2012, la commune a procédé à la réfection totale de la toiture du bâtiment. Cet automne, le renforcement de l'étanchéité de l'édifice se poursuit avec la réfection de ses façades. Le clocher est désormais piqueté et l'ensemble des murs traité avec un enduit dit "brossé" : composé de chaux mélangée à du sable de Bram, il donne une homogénéité visuelle au bâtiment et valorise ses plus belles pierres en jointant leur contour. Une collaboration avec un architecte local et un façadier spécialisé dans les monuments publics a permis de retrouver une teinte emblématique du bâti mailhacois. Ce chantier, soutenu par Le Grand Narbonne, a débuté courant novembre.

BIZE-MINERVOIS

Calandreta : des locaux tout neufs pour le périscolaire

Depuis la rentrée, l'accueil de loisirs périscolaire de la calandreta Lo Cigal à Bize-Minervois reçoit les enfants dans des locaux flambant neufs. D'importants travaux ont été réalisés afin d'accueillir les enfants dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Une salle d'activités adaptée a également été créée. *« Avec l'aide d'entreprises locales et de parents bénévoles, nous avons opté pour une structure à ossature bois, isolée avec de la ouate de cellulose, ce qui assure une très bonne performance thermique »*, explique Arnaud de Bonnechose, membre du bureau de l'association. *« Fin novembre, nous n'avions toujours pas allumé le chauffage ! »*.

Les travaux ont coûté 160 000 € et ont été financés à 55 % par la Fédération régionale des calandretas du Languedoc-Roussillon, à 37 % par une subvention de la CAF de l'Aude, mais aussi par le biais d'actions de mécénat (8 %). Le soutien de la mairie de Bize-Minervois a également été décisif, notamment grâce à la mise à disposition de terrains par bail emphytéotique. *« Lorsque nous aurons rassemblé les financements complémentaires nécessaires*, ajoute Arnaud de Bonnechose, *il est prévu que le préau devienne une nouvelle salle de classe pour la calandreta »*.

Cet Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) périscolaire de 48 places, destiné aux enfants de 3 à 11 ans, a été créé en 2012 grâce au soutien de la CAF de l'Aude et du CIAS du Sud Minervois.

NÉVIAN

NOTRE VILLAGE BOUGE… BOUGEZ AVEC NOUS

La communication occupe une place importante dans le fonctionnement de l'institution municipale. Elle permet de mieux appréhender la vie communale et favorise le lien avec la population en lui apportant toutes les informations nécessaires. La commune s'est déjà largement dotée de moyens d'informations : bulletins municipaux, site Internet, panneau d'affichage lumineux, flyers, etc. Elle vient de compléter cette panoplie par la mise en place d'une page Facebook. Ainsi, les nouveaux internautes recevront les informations dans des délais très courts et pourront mieux connaître les nombreuses activités proposées sur la commune. Rejoignez Névian sur Facebook !

SAINT-MARCEL-SUR-AUDE

Les allemands sur la colline

Quand Caroline et Justin Stauber débarquent de Berlin un peu par hasard il y a 7 ans, en plein été, le château de Massignan est à vendre. Caroline hésite, Justin s'emballe : *« ici, nous avons trouvé notre coin pour rester et nous intégrer. Nous avons posé nos valises »*. Après Francfort, Paris, Los-Angeles et Berlin, la petite famille s'installe sur cette colline, un ancien site romain dont on retrouve la trace sur d'anciens plans à Amphoralis, musée et centre culturel du Grand Narbonne. Le domaine propose déjà quelques gîtes mais reste sous-exploité au regard de son potentiel. *« Ce n'était pas très beau,* raconte Justin, *tout était à faire. Et le prix était raisonnable »*. Commence alors un long et patient travail de rénovation pour redonner son cachet et son authenticité au château. *« En arrivant, nous avons commencé par jeter tous les meubles en plastique »*, poursuit Justin. Pari réussi. Avec dix appartements confortablement équipés, une décoration au goût sûr, de beaux espaces paysagers, l'ancien domaine viticole retrouve de sa superbe. Au plus fort de la saison, Caroline et Justin accueillent désormais jusqu'à 50 personnes, dont de nombreux touristes de l'Europe du nord. *« Notre responsabilité est d'entretenir ce patrimoine, le plus vieux du village,* expliquent-ils. *C'est un cadeau de nous dire que cette petite colline où un romain a planté des arbres il y a deux mille ans perdure à travers nous. Cela suffit à notre vie et nous motive »*. Un engagement qu'ils ont à cœur de faire partager à tout le village grâce à une approche très qualitative de l'accueil touristique : *« Nous faisons le lien entre les commerçants du village et nos hôtes, en leur indiquant où acheter de bons produits. Nous avons même un comptoir de dégustation d'une quarantaine de vins sur place. Objectif : que l'argent des touristes profite directement à l'économie de Saint-Marcel »*. Et ça marche ! Aujourd'hui, la petite entreprise de Caroline et Justin a déjà créé cinq emplois et compte prochainement recruter deux personnes de plus. Nul doute qu'à Massignan, l'avenir du château est assuré.

Tél. 04 68 93 54 03
www.chateau-de-massignan.com

SALLES-D'AUDE

LE CAMPANILE SE REFAIT UNE JEUNESSE

La mairie de Salles-d'Aude a la chance de posséder un campanile au sommet duquel une cloche, reliée à l'horloge, égrène le temps en frappant chacune des 24 heures du jour ! Ce chef-d'œuvre d'art et de mécanique, acquis par la commune le 20 janvier 1912, a été créé par M. Cretin-L'Ange, fabriquant à Morbier dans le Jura.
Véritable pièce de musée, cette horloge fait la fierté du village et la curiosité des vacanciers. Elle demeure la seule en France en état de marche. Surmontant le campanile, la cloche, fabriquée par Maître Viguier, fondeur à Toulouse, a un diamètre de 0,65 mètre, une hauteur de 0,66 mètre et pèse 180 kg. Sa note est le ré de l'octave 4. Elle affiche quelques traces d'usure et une révision est prévue prochainement. Fabrice Vieu, chargé de la restauration du patrimoine sallois, a été mandaté. La cloche retrouvera ses points d'ancrage, sa tonalité première et continuera à "piquer" toutes les heures de la journée, même si Salloises et Sallois s'y perdent parfois un peu au-delà des 12 coups de midi... « C'était 14 ou 15 heures, là ? ! »

GRUISSAN

Marc Héléna, la mémoire des mots

C'est l'œuvre d'une vie. Et désormais, une référence de poids pour la mémoire de Gruissan. Avec 1 144 pages, plus de 11 000 entrées et pas moins de 2 000 proverbes, dictons et expressions, le Dictionnaire Linguistique et Ethnographique Occitan-Français de Marc Héléna raconte, à travers le parler de Gruissan, la vie quotidienne de ce village languedocien, de la fin du XIXe siècle jusqu'aux années 60. C'est à cette époque que l'ancien instituteur, devenu analyste informaticien, prend conscience des transformations profondes de notre société, aussi bien dans les progrès techniques que dans les relations humaines. Premières victimes : la langue, les coutumes, mœurs et traditions, la solidarité, jusqu'aux façons de travailler. Il se lance alors dans une vaste enquête auprès des anciens de Gruissan, dont certains sont nés à la fin du XIXe siècle et parlent encore l'occitan. Patiemment, pendant plus de cinquante ans, il collecte et compile des heures d'entretiens avant de les rassembler dans cet ouvrage phare de la vie gruissanaise. Sauvant ainsi d'une disparition certaine le vocabulaire propre aux gens de la mer, mais aussi celui lié à la météorologie, au travail du sel ou de la vigne. *« À cause de la "concurrence" du français, la langue s'est perdue. Or, elle est le support de tout. Quand on la perd, c'est son identité qu'on enterre ».* Chaque mot de son dictionnaire est une porte d'entrée pour mieux comprendre la culture occitane, en particulier celle de la petite cité maritime. Organisé en trois parties, l'imposant ouvrage, tiré à 120 exemplaires, tous vendus en quelques mois seulement, recense, outre les mots, des planches de dessins thématiques réalisés à la main par Marc Héléna lui-même. Qui, à 83 ans aujourd'hui, s'impose comme la mémoire vivante de Gruissan.

→ **dicoocc.blogspot.fr**

SIGEAN

LA LAGUNE AUTREMENT

Depuis 1984, le Cercle nautique des Corbières et la Ville de Sigean s'attachent à faire découvrir la pratique de la voile pour tous. Implantée au cœur du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, dans un cadre tout simplement magique, la base nautique de Port-Mahon accueille chacun, néophytes et passionnés, personnes valides comme handicapées. Le Wind Club Corbières Méditerranée propose de multiples activités : stages de voile légère, balades nautiques, découverte du milieu maritime, location de bateaux, organisation de régates… À tous les coups, l'émerveillement est au rendez-vous. Sans oublier l'école de sport, qui produit chaque année des pointures comme le champion de windsurf Pierre Mortefon.

→ **www.port-mahon-voile.com**

FLEURY D'AUDE

NOS HABITANTS ONT DU TALENT

C'est maintenant une habitude pour les habitants de Fleury d'Aude de venir proposer des thèmes et sujets à aborder dans le journal qu'édite la mairie. *« Un vrai plaisir,* raconte Françoise Dolques en charge du service communication et culture de la commune, *que de voir les habitants venir spontanément nous raconter des situations, des anecdotes, des initiatives… de venir nous présenter des livres qu'ils ont réalisés… ».* Un exemple, Hervé Revel, habitant de Saint-Pierre-la-Mer.

Aujourd'hui âgé de 75 ans, il est tombé amoureux de la commune dès son plus jeune âge passant toutes ses vacances d'été à Saint-Pierre-la-Mer. À tel point qu'à la suite d'une exposition de cartes postales anciennes il y a une dizaine d'années à Saint-Pierre, Hervé reçoit de multiples témoignages d'habitants sur l'histoire de la commune… Ce qui lui donne envie d'écrire son livre : *Fleury d'Aude, les cabanes, Saint-Pierre-la-Mer…* Avec plus de 200 documents, ce petit bijou raconte, au fil des décennies, ses rues, ses bâtiments, ses plages mais aussi ses sites remarquables. C'est l'histoire de cette partie de la côte occitane de 1900 à nos jours. Une mine de photos, histoires… à dévorer sans modération.

→ **Cet ouvrage est en vente dans les boutiques presse de la commune.**

BAGES

Caviart, la cave à vin devenue lieu de création

Marie Renard, artiste peintre, et Alexandre Brutus, poète, sont tous deux Flamands d'origine. Ils ont ouvert en 2012 un lieu de rencontres artistiques au domaine d'Estarac, entre le village de Bages et le Hameau de Prat-de-Cest. Leur but est de développer les rencontres et le dialogue entre amateurs d'art et artistes conviés.
Situé dans une ancienne cave à vin métamorphosée en lieu de création – d'où son nom – Caviart organise des événements dans de nombreux domaines (poésie, théâtre, musique, chorégraphie…) ainsi que des expositions d'artistes dans plusieurs disciplines (peinture, sculpture, photographie, installations, vidéo…).
Caviart prévoit pour l'été 2015 le deuxième volet de "Confrontations/réflexions" où seront réunis à chaque exposition quelques artistes autour du concept du temps, et où chacun sera confronté à la réflexion de l'autre par une expression différente.

Contact : 04 68 42 86 55 ou 06 30 48 83 27 – caviart11@laposte.net.

Les élus du Grand Narbonne, de gauche à droite, Éric Mellet, Aimé Laffon, Gérard Kerfyser, Magali Vergnes, Jacques Bascou et Anne-Marie Jourdet, Conseillère générale de l'Aude.

MARCORIGNAN

LA CONSTRUCTION D'UNE STATION D'ÉPURATION VAUT BIEN DES TRAVAUX

En remplacement des anciennes stations, Névian et Marcorignan vont bientôt bénéficier d'une toute nouvelle station d'épuration. L'installation recevra les effluents en provenance des communes de Névian et Marcorignan, du hameau des Hortes du Roucan (commune de Moussan), et de la ZA de Névian/Montredon-des-Corbières. D'une capacité de 6500 équivalents habitants, avec un débit de 150 m^3/heure, la future station d'épuration intercommunale bénéficiera d'une phase d'extension pour prévenir les besoins futurs. Depuis le 4 juillet, date de la pose de la 1^{ere} pierre de la station d'épuration intercommunale de Marcorignan-Névian, les travaux se poursuivent dans la traversée du village sur la RD607 et la RD1118. Des travaux très importants liés à la pose de canalisations sur la RD607, très fréquentée (environ 15000 véhicules/jour), nécessitent la mise en place d'une circulation alternée entraînant des nuisances auprès des riverains et des automobilistes. Côté construction de la station : les travaux avancent rapidement.

SAINTE-VALIÈRE

À VOS POTAGERS !

Huit jardins familiaux viennent d'être créés par la municipalité à Sainte-Valière. Ils sont gérés par l'association "Les Treize Vents". Chaque parcelle fait 100 m^2, et les jardiniers sont déjà à pied d'œuvre ! *« Faire un jardin, ce n'est pas une sinécure ! »*, explique Patrick Martinache, président de l'association et locataire d'un des jardins. *« On a commencé par fumer la terre, et maintenant nous allons planter les légumes que nous récolterons au printemps, comme les fèves ou les petits pois ».* Pour l'instant, les jardins sont complets, mais selon la demande, la mairie pourrait envisager de mettre d'autres parcelles à disposition de l'association.

SALLÈLES-D'AUDE

UN CŒUR QUI BAT EST UN CŒUR QUI VA

L'arrêt cardiaque est la première cause de mortalité des moins de 50 ans. Sans une intervention très rapide des secours, les chances de survie sont infimes. Une défibrillation précoce peut sauver des milliers de personnes chaque année. Le label Ma Commune a du Cœur valorise les bonnes pratiques locales en matière de prévention des accidents cardiaques. L'objectif est d'inciter les communes à s'engager sur cette cause de santé publique. Sallèles-d'Aude s'est ainsi vue décerner, en novembre dernier, le label Ma commune a du cœur. En effet, la municipalité a organisé 3 formations de secouriste destinées au personnel municipal, aux pompiers, au personnel des métiers de la petite enfance et a fait installer deux défibrillateurs sur la commune. Aujourd'hui, ce sont 131 communes en France qui ont ainsi reçu le label.

LEUCATE

Le sémaphore revisité avec succès

Touristes et Leucatois ont pu tout l'été dernier visiter le sémaphore grâce à une convention signée entre l'Office de Tourisme de Leucate et la Marine Nationale. Quelle meilleure façon de découvrir ou redécouvrir le plateau de Leucate, sa faune, sa flore et son histoire, ainsi que le sémaphore au travers de ses missions. Ce bâtiment, construit en 1869, joue un rôle de surveillance des approches maritimes, sous le contrôle du Préfet maritime de la Méditerranée. Le sémaphore n'a donc pas la même fonction que le phare de Leucate, bâtiment civil qui permet aux navires de se repérer. Et pour clore chaque visite, une dégustation du vin local du Mas des Caprices. Vivement le printemps prochain pour de nouvelles visites.

Le saviez-vous

À sa création en 1806 par Louis Jacob sous Napoléon Ier, le sémaphore était un poste de guet établi sur la côte, chargé de surveiller les approches maritimes et de signaler par signaux optiques toute activité ennemie. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, les sémaphores sont, avec leur capacité télégraphique, conçus comme un canal de communication, le seul pour l'époque en tout point de la côte entre les navires et la terre, notamment les armateurs. D'ailleurs, les sémaphores étaient des bureaux télégraphiques à part entière. Aujourd'hui, le sémaphore est un poste de surveillance en bord de côte. Il assure différentes missions allant de l'assistance à la navigation jusqu'à la surveillance du territoire. Sans oublier la régulation du trafic maritime et de la pêche.

RAÏSSAC-D'AUDE

INITIER LES JEUNES AUX JOIES DE LA SCÈNE

L'association-compagnie En Cascade, vecteur de développement culturel en milieu rural, organise plusieurs fois par an des stages de théâtre à destination des jeunes de la commune. Ces stages de 4 jours ont été initiés par la metteur en scène Anne-Marie Giraud ; ils sont animés par les comédiens professionnels Adrien André, Aurélien Jarry et Pierrette Rodriguez. Leur objectif est de permettre aux jeunes de découvrir leur corps et ses possibilités. Tous les jeudis, l'association fait d'ailleurs travailler une petite troupe de jeunes « *plus motivés que les autres* », dans l'optique d'écrire une pièce et de la jouer devant un vrai public. À noter, une représentation d'Adrien André le 15 février à 20h30 autour de contes mis en scène par Anne-Marie Giraud.

Prochains stages : du 16 au 20 février, du 20 au 24 avril et du 24 au 28 août.
Renseignements au 06 47 06 35 29 (André), 06 08 96 35 13 (Pierrette) ou au 02 43 03 60 49.

COURSAN

DE NOUVEAUX SERVICES TECHNIQUES

Les nouveaux services techniques ont été inaugurés le 12 septembre 2014, en présence du Président du Conseil général de l'Aude et du Maire de Coursan et Vice-Président du Grand Narbonne, Édouard Rocher.
Installé sur la Zone d'Activités Économique du Grand Narbonne, ce nouveau centre baptisé La Condamine répond aux besoins de regroupement des différents sites techniques municipaux, évitant ainsi des difficultés de gestion et des surcoûts financiers. Il accueille une directrice des Services techniques, trois responsables d'équipes, deux administratifs et vingt-six agents. Sur 8000 m² de terrain et 2400 m² de bâtiments, sont répartis deux hangars pour le rangement des véhicules, des zones de stockage d'équipements et de matériaux, différents ateliers (nettoyage, espaces verts, électricité, mécanique, magasin), une serre et une grande aire de lavage. De quoi améliorer l'efficacité du travail des équipes municipales et le cadre de vie de chacun.

FRAISSÉ-DES-CORBIÈRES

DES LIEUX DÉDIÉS À L'ANIMATION ET À LA RENCONTRE

La commune a comme projet la construction de 3 petits locaux en bois, équipés de panneaux photovoltaïques destinés à l'accueil des jeunes du village ainsi que des associations. Outre un concept intéressant pour son côté écologique, il s'agit de faire émerger dans la commune un lieu de partage et de rencontre, un carrefour où les citoyens, enfants, jeunes, adultes et aînés, pourront se croiser, prendre le temps de se rencontrer et partager. Plusieurs associations pourraient également s'y installer comme l'Acca, Sainte Colombe, l'Atelier du Soleil et la toute dernière née La Boutine. Les travaux de construction de ces trois bâtiments devraient commencer cette année.

De gauche à droite : Henri Martin, Maire de Port-la-Nouvelle, Christine Blanchard, responsable du refuge, Natacha Harry, Présidente de la SPA et Éric Mellet, Vice-Président du Grand Narbonne délégué aux Solidarités et services.

PORT-LA-NOUVELLE

Consécration pour les dix ans du refuge SPA

Dix ans déjà que le refuge pour animaux de Port-la-Nouvelle a été créé... Pour fêter cela, Christine Blanchard, Responsable de la structure, invitait en octobre dernier Natacha Harry, Présidente de la SPA, Jean Benoît Sangnier, Directeur Général et Éric Mellet, Vice-Président du Grand Narbonne. Cette journée fut également l'occasion pour Christine Blanchard de réunir tous ceux qui soutiennent le refuge depuis ses débuts : les élus, les partenaires locaux, Lafarge Ciments, les vétérinaires, les salariés et les bénévoles.
Depuis 2013, Le Grand Narbonne est propriétaire et gestionnaire de la fourrière. La Communauté d'agglomération assure également certains aménagements du refuge.
Cet anniversaire a permis de remercier le travail des bénévoles passionnés qui œuvrent tous les jours pour le bien-être des animaux recueillis et pour l'entretien des bâtiments. La SPA de Port-la-Nouvelle, c'est aussi une compétence professionnelle pour aider et conseiller l'adoptant dans le choix de son futur compagnon, des stages de formation pour une professionnalisation du personnel et des responsables, une équipe de bénévoles, un partenariat avec l'association EDUCANINOU.

PORTEL-DES-CORBIÈRES

LES PARENTS D'ÉLÈVES SE RETROUSSENT LES MANCHES

L'association des parents d'élèves de Portel-des-Corbières, qui était en sommeil ces derniers mois, reprend officiellement du service, grâce à une nouvelle équipe de mamans motivées.
L'association, désormais baptisée « Les Canailles de la Berre », a pour projet d'offrir aux enfants des animations de qualité, et souhaite apporter une participation financière aux différents projets pédagogiques et scolaires de l'école. Après un premier goûter couronné de succès, les Canailles de la Berre ont célébré Halloween le 1er novembre. En décembre, le marché de Noël accompagné d'un goûter a permis aux familles d'acquérir les objets réalisés par les enfants à l'école. Le club du 3e âge a été convié à cette rencontre. Et pour 2015, le programme est tout aussi chargé : Carnaval, fête du Printemps, vide-greniers, loto, tombola, kermesse et bien d'autres animations rythmeront la suite de cette année scolaire.

PEYRIAC-DE-MER

UN ENGAGEMENT : CELUI D'UN SIÈGE SOCIAL DIGNE DE CE NOM POUR LES CHASSEURS

Située dans l'ancien local du C.C.F.F. à la zone artisanale, cette belle réalisation est le fruit d'un partenariat entre la municipalité et l'association de chasse. Le gros œuvre a été financé par la commune et réalisé par des artisans locaux et le service technique municipal, les réseaux d'assainissement par Le Grand Narbonne et l'aménagement intérieur par les chasseurs qui n'ont pas hésité à retrousser leurs manches pour effectuer les travaux de placage, de carrelage, faïence et de peinture. Ce bâtiment comprend une salle de réunion, une cuisine équipée, une salle de découpe ainsi que des sanitaires. C'est en présence de représentants de la Fédération des Chasseurs de l'Aude, de Lucien Combes, président de l'A.C.C.A. de Peyriac-de-Mer, d'élus et de nombreux chasseurs, que Catherine Gouiry, maire de la commune, a officialisé cette inauguration en coupant le traditionnel ruban tricolore.

NARBONNE

RYTHMES SCOLAIRES : TOUJOURS PLUS D'ACTIVITÉS

Depuis la rentrée scolaire 2013, la ville de Narbonne a mis en place les nouveaux rythmes scolaires. Quelque vingt-deux réunions de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par ce projet, ont permis d'améliorer un certain nombre de sujets soulevés par les parents, le corps enseignant, le personnel municipal et les associations intervenant dans les écoles. Ainsi, depuis la rentrée de septembre 2014, de nombreuses améliorations ont été apportées sur différentes thématiques dont notamment les activités périscolaires.
L'équipe municipale a souhaité qu'elles ne soient pas exclusivement consacrées à une activité sportive. Elle a ainsi fourni un effort financier supplémentaire (près de 90 000 € de subventions aux associations pour l'année scolaire 2014/2015) pour augmenter les interventions culturelles dans les écoles élémentaires mais également pour déployer l'intervention des partenaires culturels et environnementaux auprès des écoles maternelles tout en continuant à maintenir la gratuité pour les familles.

VINASSAN

SÉCURISATION DES AXES ROUTIERS

La municipalité étudie différentes pistes pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes dans le centre historique du village, mise à mal par la vitesse excessive d'un grand nombre d'automobilistes. Cette réflexion porte sur la mise en sens unique des rues Dr Ferroul et du 1er mai afin d'augmenter les places de parking. D'autre part, sur la rue du Dr Augé, avant le stade, la pose d'un coussin berlinois ralentisseur sera réalisée. Il semble d'ores et déjà justifié de positionner des panneaux « Stop » à l'intersection de la rue du Général Leclerc. Le trajet des scolaires dans l'environnement des écoles va être sécurisé grâce à un réaménagement qui permettra un meilleur stationnement des véhicules et un élargissement du trottoir.
Enfin, la circulation et les désagréments causés par la rue Jean Jaurès font l'objet de discussions permanentes entre la municipalité et le Conseil général (RD31) afin de trouver les solutions les plus appropriées. L'année 2015 devrait voir ces projets aboutir concrètement pour la sécurité de tous.

CUXAC-D'AUDE

DROGUES ET ADDICTIONS : PRÉVENIR ET INFORMER

Créé en 2009 par le CCAS de Cuxac-d'Aude, le Comité de Pilotage contre les Drogues et les Addictions de Cuxac-d'Aude poursuit ses actions de prévention contre les drogues et les produits addictifs (alcool, tabac, jeux…) auprès de la population à travers des conférences, des expositions à la Médiathèque Louis-Molveau et des interventions dans les écoles ou les associations sportives. Il se compose d'une dizaine de bénévoles cuxanais qui travaillent en collaboration avec les associations narbonnaises de l'ANPAA 11 (Association Nationale de Prévention en Addictologie et Alcoologie) et AIDe11 (Aude Info Drogue). Prochains objectifs : rencontrer les parents d'élèves des jeunes Cuxanais, organiser une soirée-débat d'information et de prévention et continuer à intervenir auprès des associations ou des particuliers qui en font la demande.

VENTENAC-EN-MINERVOIS

LA NOUVELLE GUINGUETTE DU MINERVOIS

Nouveau propriétaire et nouvelle structure. La Guinguette du Minervois a rouvert ses portes le 11 octobre dernier et accueille désormais les habitants dans un petit chalet de bois, tenu par Nicolas, 29 ans, originaire de Lézignan. Dans son épicerie point chaud, il propose des produits frais, du congelé, des légumes du producteur, des bouteilles de gaz, du pain, des viennoiseries, le journal… Parce qu'il voulait changer de vie, le jeune plombier est devenu épicier, et s'investit beaucoup dans sa mission de proximité : *« à part deux restaurants, je suis le seul commerce du village. Je pense que c'est important que les gens puissent venir chercher le pain et le journal dans un commerce à côté de chez eux ».*

→ **Ouvert d'avril à octobre tous les jours de 7h à 19h. En hiver, les lundis, mardis et jeudis, fermeture à 13h (horaires susceptibles de modifications).**

MONTREDON-DES-CORBIÈRES

DES TRAVAUX DEVENUS NÉCESSAIRES DANS LE CIMETIÈRE

La commune accueille chaque année de plus en plus d'habitants. Une bonne nouvelle certes, mais cela a également conduit la municipalité à lancer un état des lieux sur la capacité du cimetière où le manque de place est aujourd'hui une réalité. En 2013, accompagné par une société spécialisée dans la réglementation des cimetières, l'élaboration d'un état des lieux débute. Une cartographie précise de toutes les tombes et concessions a été réalisée en précisant le matériau de chacune d'elles et le relevé de celles considérées comme abandonnées. Pour cette dernière constatation, 3 paramètres : une concession ou une tombe de plus de 30 ans, pas d'inhumation depuis plus de 10 ans et un danger potentiel avéré de la structure. Un affichage de l'ensemble de ces données a été mis en place en octobre dernier afin que les personnes se reconnaissant puissent prendre contact avec la mairie. Pour l'instant, une seule personne s'est manifestée et s'est engagée à remettre en état sa structure. Simultanément, avec le soutien du Grand Narbonne, des travaux ont été réalisés comme par exemple la rénovation complète de la salle de remerciements, la peinture des portails, la rénovation du mur de soutènement…

→ **Plus d'informations : mairie de Montredon-des-Corbières – Tél. : 04 68 42 06 38 mairie.montredon@wanadoo.fr**

LE GRAND NARBONNE
Communauté d'Agglomération

Hôtel d'Agglomération – 12 bd Frédéric Mistral - CS 50100
11785 Narbonne CEDEX – **Tél. :** 04 68 58 14 58 **Fax :** 04 68 58 14 59
Ouvert au public de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
contact@legrandnarbonne.com
www.legrandnarbonne.com

Citiboutique
Transports urbains
et interurbains
Tél./fax : 04 68 90 18 18

Direction générale des services
Tél./fax : 04 68 58 14 50

Direction générale des services adjoint
Pôle ressources
et moyens
Tél./fax : 04 68 58 14 64

Cabinet
Tél./fax : 04 68 58 17 38

Direction des Services techniques
Tél./fax : 04 68 58 14 60

Direction générale des services adjoint
Pôle Urbanisme - Habitat -
Cohésion sociale et
développement territorial
Tél./fax : 04 68 58 14 62

Politiques contractuelles
Tél./fax : 04 68 58 14 65

Direction des finances
Tél./fax : 04 68 58 10 88

Direction des Ressources humaines
Tél./fax : 04 68 58 10 89

Espace rural et équilibre du territoire
Tél./fax : 04 68 58 14 58
poste 1482

Développement économique
Tél./fax : 04 68 40 50 31

Politique de la Ville
Tél./fax : 04 68 40 50 23

Politique de l'habitat
Tél./fax : 04 68 58 14 67

Régie de l'Eau et de l'Assainissement
Tél./fax : 04 68 58 14 53

Patrimoine
Tél./fax : 04 68 58 17 55

Environnement
Direction
Tél./fax : 04 68 58 14 61
Collecte des déchets
ménagers
Tél./fax : 04 68 58 14 57
Déchèteries Recycleries
Tél./fax : 04 68 58 14 57
Tri sélectif
Tél./fax : 04 68 58 14 68

Communication
Tél./fax : 04 68 58 17 42

Centre technique de Coursan
Comptabilité
service Eau/Assainissement
32 rue Gustave Eiffel
ZAE La Condamine
11110 Coursan
Tél. : 04 68 33 83 27

Centre Technique annexe de Ginestas
Route de Mirepeïsset
11120 Ginestas
Tél. : 04 68 46 12 20
N° astreinte : 04 68 33 83 27
acceuil-ginestas@orange.fr

Centre Technique de Sigean
Chemin du Récobre
11130 Sigean
Mail de l'accueil :
j.leguebaque@legrandnarbonne.com
Tél. : 04 68 27 59 84
Fax : 04 68 27 50 39

ALENIS
Tél./fax : 04 68 90 22 50

La Médiathèque
1 bd Frédéric Mistral
11100 Narbonne
Tél. : 04 68 43 40 40
Fax : 04 68 43 40 41

Espace de Liberté
Avenue Général Leclerc
11100 Narbonne
Tél. : 04 68 42 17 89
Fax : 04 68 41 10 73
www.espaceliberte.fr

Conservatoire de Musique et d'Art dramatique
1 rue de l'Étoile
11100 Narbonne
Tél. : 04 68 58 10 80
Fax : 04 68 90 26 54

École d'Arts Plastiques
1 rue de l'Étoile
11100 Narbonne
Tél. : 04 68 58 10 83
ecoleartsplastiques@
legrandnarbonne.com

Amphoralis
Allée des Potiers
11590 Sallèles-d'Aude
Tél. : 04 68 46 89 48
amphoralis@legrandnarbonne.com

Office de Tourisme du Somail
11120 Saint-Nazaire-d'Aude
Tél. : 04 68 41 55 70
ot-somail@legrandnarbonne.com

Maison Emploi et Formation
8 avenue Maréchal Foch
11100 Narbonne
Tél. : 04 68 65 39 55
Fax : 04 68 32 45 72
www.mef-legrandnarbonne.fr

IN'ESS
Le Grand Narbonne
30 avenue Pompidor
11100 Narbonne
Tél. : 04 11 23 22 00
contact@iness-legrandnarbonne.com
www.legrandnarbonne.fr

Piscine de Fleury d'Aude
4 rue des Cayrols
11560 Fleury d'Aude
Tél. : 04 68 46 51 00
Fax : 04 68 42 21 84

Le Théâtre*/Scène Nationale
2 av. Maître Hubert Mouly
11100 Narbonne
Tél. : 04 68 90 90 00
Fax : 04 68 90 90 09
www.letheatre-narbonne.com

Parc des expositions
Avenue Maître Hubert Mouly
11100 Narbonne
Tél. : 04 68 90 44 00
Fax : 04 68 90 44 11
contact-parcexpos@alenis.fr
www.parcexpos-narbonne.com

Fourrière animale Narbonne
Cap de Pla – RN 113
11100 Narbonne
Tél. : 04 68 41 41 68

Fourrière animale Port-la-Nouvelle
Chemin de La Palme
11210 Port-la-Nouvelle
06 85 21 87 96

Les Pompes Funèbres
51 voie des Elysiques
11100 Narbonne
Tél. : 04 68 42 88 77
Fax : 04 68 42 88 33

Domitia Habitat – 27 rue Nicolas Leblanc ZAC LA COUPE à Narbonne
Tél. : 04 68 32 20 55. Ligne de bus n° 2. Ouverture au public : lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 16h30 sans interruption.

❶ Argeliers
Maire : Gilles LAUR
5 rue des 87
Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 16h à 18h.
Tél. : 04 68 46 11 04
mairie-argeliers2@wanadoo.fr
www.argeliers.fr

❷ Armissan
Maire : Gérard KERFYSER
Vice-Président
17 rue de la Mairie
Du lundi au jeudi,
de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Vendredi fermeture à 17h.
Tél. : 04 68 45 33 41
mairie.armissan@wanadoo.fr
www.armissan.eu

❸ Bages
Maire : Marie BAT
Vice-Présidente
Place du 7 juin 1907
Lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 8h à 12h.
Mercredi de 14h à 18h30.
Tél. : 04 68 41 38 90
info@bages.fr
www.bages.fr

❹ Bizanet
Maire : Jacques BLAYA
12 rue de la République
Lundi de 9h30 à 12h.
Mardi, jeudi, vendredi, de
9h30 à 12h et de 13h à 15h.
Mercredi fermeture à 19h.
Tél. : 04 68 45 11 85
mairie-bizanet@wanadoo.fr
www.bizanet.net

❺ Bize-Minervois
Maire : Alain FABRE
4 avenue de l'Hôtel de Ville
Du lundi au vendredi, de 10h
à 12h et de 15h30 à 18h30.
Tél. : 04 68 46 10 29
bizeminervois@gmail.com
www.bize-minervois.fr

❻ Caves
Maire : Bernard DEVIC
4 rue de la Mairie
Lundi et mercredi, de 9h30 à
12h et de 14h à 17h. Mardi, jeudi
et vendredi de 9h30 à 12h.
Tél. : 04 68 45 71 71
mairiedecaves@wanadoo.fr

❼ Coursan
Maire : Édouard ROCHER
Vice-Président
25 avenue Frédéric Mistral
Du lundi au vendredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h.
Tél. : 04 68 46 61 61
mairie@coursan.fr
www.coursan.fr

❽ Cuxac-d'Aude
Maire : Jacques POCIELLO
Vice-Président
29 bd Yvan Pélissier
Lundi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 18h30. Du mardi au
vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30.
Tél. : 04 68 46 68 68
mairie.cuxac.d.aude@orange.fr
www.mairie-cuxacdaude.fr

❾ Feuilla
Maire : Armand PRADALIER
9 rue du Quartier Neuf
Du lundi au vendredi de 8h30
à 12h. Après-midi sur RDV.
Tél. : 04 68 45 71 61
mairie-de-feuilla@wanadoo.fr

❿ Fleury d'Aude
Maire : Guy SIE
4 bd de la République
Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Tél. : 04 68 46 60 60
www.communefleury.fr

⓫ Fraissé-des-Corbières
Maire : Céline CERDA
7 Grand' Rue
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 19h.
Tél. : 04 68 45 91 76
mairie-fraisse-corbieres@wanadoo.fr

⓬ Ginestas
Maire : Georges COMBES
4 avenue de la Promenade
Du lundi au vendredi de 9h
à 12h et de 14h à 18h.
Tél. : 04 68 46 12 06
mairie@ginestas.fr
www.ginestas.fr

⓭ Gruissan
Maire : Didier CODORNIOU
Vice-Président
Bd Victor Hugo
Du lundi au jeudi de 8h30
à 12h et de 14h à 18h.
Vendredi fermeture à 17h.
Tél. : 04 68 75 21 21
www.ville-gruissan.fr

⓮ La Palme
Maire : Jean-Paul FAURAN
13 rue Joë Bousquet
Du lundi au vendredi, de 9h30
à 12h et de 14h30 à 17h.
Tél. : 04 68 48 15 23
mairielapalme@wanadoo.fr

⓯ Leucate
Maire : Michel PY
34 rue Dr Sidras
Du lundi au vendredi de 8h30
à 12h30 et de 14h à 17h.
Tél. : 04 68 40 51 00
courrier@mairie-leucate.fr

ÉCRIVEZ-NOUS... Envoyez-nous vos questions ou vos suggestions à : **LE GRAND NARBONNE** Service Communication, 12 bd Frédéric Mistral, 11785 Narbonne CEDEX ou sur *www.legrandnarbonne.com*

16 Mailhac
Maire : Gérard SCHIVARDI
20 avenue du Pont Neuf
Lundi, mercredi et jeudi
de 14h à 19h. Mardi
et vendredi de 14h à 17h30.
Tél. : 04 68 46 13 13
mairie-mailhac@orange.fr
www.mairie-mailhac.fr

17 Marcorignan
Maire : Aimé LAFFON
Conseiller communautaire
délégué
9 avenue de Narbonne
Du lundi au vendredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h30.
Tél. : 04 68 93 60 09
contact@marcorignan.fr
www.marcorignan.fr

18 Mirepeïsset
Maire : Fabienne MARTINAGE
Place de la République
Du lundi au jeudi de 9h à 12h
et de 17h à 18h30.
Vendredi fermeture à 18h.
Tél. : 04 68 46 13 30
mairie-mirepeisset@orange.fr

19 Montredon-des-Corbières
Maire : Éric MELLET
Vice-Président
2 rue Albin Richou
Lundi, mardi et jeudi de
10h à 12h et de 15h à 17h30.
Mercredi de 8h à 12h et de
13h30 à 17h30. Vendredi de 10h
à 12h et de 15h à 16h30.
Tél. : 04 68 42 06 38
mairie.montredon@wanadoo.fr
www.mairie-montredoncorbieres.fr

20 Moussan
Maire : Claude CODORNIOU
9 avenue de la Mairie
Du lundi au vendredi de
9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél. : 04 68 93 61 06
commune.moussan@wanadoo.fr

21 Narbonne
Maire : Didier MOULY
Place de l'Hôtel de Ville
Du lundi au vendredi, de 8h15
à 11h50 et de 14h à 18h.
Accueil ouvert de 8h à 19h
sans interruption.
État Civil : du lundi au vendredi
de 8h à 12h30 et de 14h à 17h.
Tél. : 04 68 90 30 30
communication@mairie-narbonne.fr
www.narbonne.fr

22 Névian
Maire : Magali VERGNES
Vice-Présidente
13 avenue de la gare
Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Tél. : 04 68 93 60 55
mairienevian@wanadoo.fr
www.mairie-nevian.fr

23 Ouveillan
Maire : Gérard CRIBAILLET
Place des Pénitents
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Tél. : 04 68 46 81 90
mairie.ouveillan@wanadoo.fr
www.ouveillan.fr

24 Peyriac-de-Mer
Maire : Catherine GOUIRY
2 place de la Mairie
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 15h à 17h.
Tél. : 04 68 42 68 42
mairie.peyriacdemer@wanadoo.fr
www.peyriacdemer.org

25 Portel-des-Corbières
Maire : Roger BRUNEL
10 avenue des Corbières
Du lundi au vendredi,
de 10h à 12h et de 16h à 18h.
Tél. : 04 68 48 28 00
mairie.portel.corbieres@wanadoo.fr

26 Port-la-Nouvelle
Maire : Henri MARTIN
Vice-Président
Place du 21 juillet 1844
Du lundi au vendredi de 8h45
à 12h et de 13h45 à 17h30.
Permanence le samedi
de 9h à 12h.
Tél. : 04 68 40 30 30
cabmaire@mairiepln.com
www.portlanouvelle.fr

27 Pouzols-Minervois
Maire : Louis PECH
36 bis rue de la République
Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Mercredi fermeture à 12h.
Tél. : 04 68 46 13 74
mairie-pouzols-minervois@orange.fr
www.mairie-pouzols-minervois.fr

28 Raïssac-d'Aude
Maire : Didier BOUSQUET
2 rue de la République
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h.
Tél. : 04 68 43 80 82
mairie.raissacdaude@wanadoo.fr

29 Roquefort-des-Corbières
Maire : Marie-Christine
THERON-CHET
1 rue de la Mairie
Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h.
Lundi de 9h à 12h et
de 16h à 19h.
Tél. : 04 68 48 20 47
mairie@roquefort-des-corbieres.fr
www.roquefort-des-corbieres.fr

30 Saint-Marcel-sur-Aude
Maire : Guillaume HERAS
Vice-Président
9 avenue Georges Brassens
Du lundi au jeudi de 9h à 12h
et de 17h à 18h.
Vendredi de 9h à 12h.
Tél. : 04 68 93 62 13
mairie@saintmarcelsuraude.fr
mairiedesaintmarcelsuraude.com

31 Saint-Nazaire-d'Aude
Maire : Yves HELAINE
Avenue de la République
Du lundi au vendredi,
de 8h à 15h sans
interruption. Mercredi de 8h
à 18h sans interruption.
Tél. : 04 68 93 61 55
mairie-saint-nazaire-aude@wanadoo.fr
www.mairie-saintnazaire-aude.fr

32 Sainte-Valière
Maire : Viviane DURAND
Vice-Présidente
8 place de l'Église
Du lundi au vendredi de 9h à
12h. Lundi, jeudi et vendredi
de 13h à 17h. Mardi de 15h à
19h. Fermé le mercredi
après-midi.
Tél. : 04 68 46 13 63
mairie-sainte-valiere@wanadoo.fr
www.mairie-sainte-valiere.fr

33 Sallèles-d'Aude
Maire : Yves BASTIE
Vice-Président
22 avenue René Iché
Du lundi au jeudi de 9h à 12h
et de 17h à 18h30. Vendredi
fermeture à 18h.
Tél. : 04 68 46 68 46
mairie@sallelesdaude.fr
www.sallelesdaude.fr

34 Salles-d'Aude
Maire : Jean-Luc RIVEL
Place de la Mairie
Du lundi au vendredi de 8h à
17h sans interruption. Mardi
de 8h à 18h sans interruption.
Tél. : 04 68 33 61 73
mairie.salles-aude@wanadoo.fr

35 Sigean
Maire : Michel JAMMES
Place de la Libération
Du lundi au vendredi de 9h
à 12h et de 14h à 17h30.
Tél. : 04 68 40 24 24
contact@sigean.fr

36 Treilles
Maire : Alain BOUTON
8 place de la Fontaine
Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Fermé le mercredi après-midi.
Tél. : 04 68 45 71 81
mairie.treilles@wanadoo.fr

37 Ventenac-en-Minervois
Maire : Christian LAPALU
Vice-Président
1 place de la Mairie
Du lundi au vendredi de
10h à 12h et de 13h à 15h.
Mercredi de 14h à 16h.
Tél. : 04 68 43 23 66
mairie.de.ventenac.minervois@
wanadoo.fr
www.ventenac-en-minervois.fr

38 Villedaigne
Maire : Alain PEREA
Vice-Président
2 rue de la Mairie
Du lundi au vendredi de 10h30
à 12h et de 14h à 15h30.
Tél. : 04 68 43 80 06
communedevilledaigne@wanadoo.fr

39 Vinassan
Maire : Didier ALDEBERT
9 rue Jean Jaurès
Du lundi au jeudi, de 8h45
à 12h et 14h à 18h. Vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Tél. : 04 68 45 29 00
contact@vinassan.fr
www.vinassan.fr

2015

CAV**E**S GINES**T**AS **T**REILL**E**S

MONTREDON-DES-CORBIERES ARGELIERS

VILLED**A**IGNE **N**EVIA**N** SALL**E**LES-D'AUD**E**

ROQUEFORT-DES-CORBIERES MARCORIGNAN

BAGES NARBON**N**E F**E**UILLA SAINT-NAZAIRE-D'AUDE

SAINT-MARCEL-SUR-AUDE MIREPEISSET FLEURY D'AUDE

SALLES-D'AUDE POUZOL**S**-MIN**E**RVOIS LEUCATE

VENTENAC-EN-MINERVOIS BIZE-MINERVOIS

FRAISS**E**-DES-CO**R**BIERES M**A**ILHAC

PORT-LA-NOUVELLE CUXAC-D'AUDE OUVEILLAN

LA **P**ALME **A**RMIS**S**AN MOUSSAN **S**IGE**A**N VI**N**AS**S**AN

BIZANET PEYRIAC-DE-MER PORTEL-DES-CORBIERES

SAINTE-**V**ALIERE C**O**URSAN GR**U**ISSAN RAI**S**SAC-D'AUDE

Le Grand Narbonne vous souhaite
une année 2015 chaleureuse et solidaire.

Jacques Bascou

LE Grand NARBONNE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

www.legrandnarbonne.com

Loire · Décembre 2014